



Libération

ISRAËL
«Va-t-on prendre
les armes et se
tirer les uns sur
les autres ?»

PAGES 6-7

TURQUIE
Mobilisation
inédite et
répression
violente

PAGE 14

MONTAGE «LIBÉRATION». PHOTO DR

FEMINIDES CHAHINEZ DAoud, DE VICTIME À SYMBOLE

Le procès du mari de la jeune femme, brûlée vive à Mérignac en 2021, débute ce lundi en Gironde. Une affaire qui a enclenché une remise en cause de l'Etat dans le traitement des violences conjugales. PAGES 2-4





Les trois enfants (au centre), sur lequel veillent les parents de Chahinez Daoud, doivent apprendre à vivre avec la perte de leur mère et la cruauté d'un père déchu de son autorité

ÉDITORIAL

Par
DOV ALFON

Effroyable

Ce lundi, trois femmes en France seront victimes d'une tentative de meurtre par leur conjoint, présent ou passé, d'après la moyenne quotidienne des statistiques gouvernementales. En 2021, elles étaient 122 à avoir été assassinées par leurs conjoints ; pourquoi le cas de l'une d'entre elles, Chahinez Daoud, brûlée vive par son mari devant le domicile où elle vivait avec ses trois enfants, a particulièrement ébranlé l'opinion publique ?

Le procès de celui-ci pour «assassinat» s'ouvre ce lundi devant la cour d'assises de Gironde et pourrait fournir plusieurs explications. La plus évidente est l'effarante série de dysfonctionnements de la police : graves négligences, lenteur abyssale, dissimulation d'informations entre les services de la justice et de la police, prise en charge douteuse par un agent lui-même condamné pour violences conjugales – la liste est longue et avait poussé le ministre de l'Intérieur d'alors, Gérald Darmanin, à demander des réformes conséquentes.

Quatre ans après le drame, *Libération* fait le point sur les résultats. Si l'administration a en effet pris des mesures très claires, bien au-delà de simples déclarations d'intentions, celles-ci se heurtent aux réticences des syndicats de policiers, au manque de moyens et à l'absence d'un plan coordonné entre police, justice, éducation, santé, collectivités et associations à l'échelle nationale. Le nombre de victimes de féminicides en 2024 a été plus élevé encore qu'en 2021, celle où la mort effroyable de Chahinez Daoud aurait dû tout changer.

Faut-il le dire ? Si bien des femmes ont peur de leur mari, c'est parce qu'elles savent que d'autres femmes ont vécu un cauchemar dont elles ne se sont jamais réveillées. Dans ce monde qui donne aujourd'hui l'impression de tourner à l'envers, notre société aura vraiment progressé quand ce fléau patriarcal aura été éradiqué. ◆

JUSTICE Chahinez Daoud, un féminicide si prévisible

Le procès de Mounir B., jugé pour «assassinat» après avoir brûlé sa femme, s'ouvre ce lundi à Bordeaux. Précédé de nombreuses alertes, ce meurtre est emblématique des manquements dans la prévention des violences conjugales.

Par
EVA FONTENEAU Correspondante à Bordeaux
et **MARLÈNE THOMAS DECREUSEFOND**

Pour beaucoup, il ne restera de Chahinez Daoud qu'une vision d'horreur : celle d'une femme de 31 ans allongée sur le trottoir, à Mérignac (Gironde), une balle tirée dans chaque cuisse, que son mari, Mounir B., arrose d'un liquide inflammable. Celle d'une femme brûlée vive sur la voie publique, près de son domicile, le 4 mai 2021 peu après 18 heures. Celle dont les cris d'alerte n'ont pas été entendus et dont la mort aurait sans doute pu être évitée. Celle dont l'époux, mis en accusation du chef «d'assassinat», sera jugé devant la cour d'assises de Gironde jusqu'à vendredi, encourrant la réclusion criminelle à perpétuité.

Le féminicide, en fauchant la vie de la victime, dérobe aussi son humilité, la femme qu'elle a été, celle qu'elle aurait dû continuer à être. Il l'efface. «Contrairement aux accusés, il n'y a pas d'enquête de personnalité réalisée pour les victimes. Ce qui a pour effet de les réduire à l'acte qu'on leur a infligé. J'ai demandé qu'on en diligente une», pose Julien Plouton, avocat des parties civiles, dont font partie les parents de Chahinez Daoud, Djohar et Kamel, ses trois enfants, et ses cinq frères et sœurs.

Cinquième d'une famille de six enfants, Chahinez Daoud a grandi au bord de la Méditerranée, à Ain Taya en Algérie, à une trentaine de kilomètres d'Alger. Ses proches décrivent une jeune femme «lumineuse», pleine de joie de vivre. Sportive, elle joue au foot, mais pratique surtout le handball «à un bon niveau». Elle s'apprête à intégrer un cursus sport-études lorsqu'elle décide d'arrêter sa scolarité pour se marier, à 17 ans. Deux enfants, Mehdi et Miryam (1), naîtront de cette union, soldée par un divorce trois ans plus tard. En Algérie, Chahinez Daoud travaille dans une crèche communale. La jeune femme rêve d'indépendance. Elle rencontre Mounir B. en 2015, par l'intermédiaire Suite page 4



parentale. PHOTOS RODOLPHE ESCHER ET MARION PARENT. DIVERGENCE

Des dysfonctionnements à l'origine d'une remise en cause Place Beauvau

Après les fautes de la police et de la justice révélées par l'assassinat de Chahinez Daoud, le gouvernement tente de répondre par un suivi plus sérieux des procédures.

A la mort, effroyable, s'est ajouté le constat de défaillances institutionnelles en cascade. Le 4 mai 2021, peu après 18 heures, Mounir B. tue sa femme Chahinez Daoud en pleine rue, à Mérignac (Gironde) devant le domicile où elle vivait avec ses trois enfants. Le procès de Mounir B. pour «assassinat» s'ouvre ce lundi devant la cour d'assises de Bordeaux (*lire ci-contre*). Une autre procédure est toujours en cours, visant l'Etat au civil pour des «fautes et négligences» des services de police et de la justice en lien avec la mort de cette femme de 31 ans.

La liste de ces dysfonctionnements est vertigineuse. En juin 2020, Chahinez Daoud dépose plainte au commissariat de Mérignac pour des violences. «Depuis quatre ans, il a toujours été violent envers moi, que ce soit verbalement comme physiquement», expose-t-elle sans détour. Elle explique que Mounir B. l'a menacée avec un couteau et l'a ensuite étranglée. L'homme est alors condamné à une peine de dix-huit mois de prison dont neuf avec sursis probatoire, et incarcéré à la maison d'arrêt de Gradignan. En août 2020, Chahinez Daoud dépose une nouvelle plainte pour des menaces. Son mari est en prison et

à l'interdiction d'entrer en contact avec elle. Chahinez Daoud raconte à la police : «Il m'a dit que quand il sortirait, il viendrait chez moi.» Mais rien ne bouge. En octobre de la même année, Mounir B. bénéficie d'une mesure de placement extérieur au sein d'une association, après moins de quatre mois de détention. Une décision prise par le juge d'application des peines qui ignore tout de la nouvelle alerte passée par sa femme.

Le supplice de Chahinez Daoud va alors se poursuivre. Le 15 mars 2021, elle dépose une nouvelle plainte pour violences. La plaignante explique qu'elle a croisé Mounir B. sur le parking d'un supermarché et que ce dernier l'a contrainte à monter dans sa camionnette, puis l'a frappée. Le policier qui l'auditionne, Jonathan R., a lui-même été condamné pour violences conjugales un mois plus tôt. Il remplit mal la grille d'évaluation du danger et la plainte n'est pas transmise dans le message envoyé au parquet local à propos de cette nouvelle affaire. Alors que Chahinez Daoud exprime très clairement la crainte de nouvelles violences, l'inverse est indiqué dans la grille d'évaluation. De même concernant l'existence d'événements antérieurs.

Le lendemain, Chahinez Daoud retourne au commissariat pour compléter sa plainte avec un certificat médical. L'enquête est menée par une unité de police judiciaire sans compétences spécifiques sur le traitement des affaires de violences conjugales graves. Les défaillances s'enchaînent : alors qu'un contact avec le service pénitentiaire d'insertion et de probation chargé du suivi

de Mounir B. aurait permis d'organiser une interpellation, cela n'est pas réalisé ; le cas de Chahinez Daoud est évoqué lors de la réunion trimestrielle du comité de pilotage des téléphones grave danger organisée au tribunal judiciaire, mais aucune décision supplémentaire n'est prise ; un avis de recherche est diffusé le 20 mars mais aucun dispositif d'interpellation n'est organisé...

«Manquements». Le dernier acte d'enquête est rédigé le 22 mars. A partir de cette date, ni la police ni la justice ne se soucient de Chahinez Daoud. Son nom refait surface le 4 mai, jour de sa mort. Ces dysfonctionnements ont été reconnus par le gouvernement à l'été 2021, après les conclusions d'un rapport mené par l'inspection générale de l'administration et l'inspection générale de la justice. Gérald Darmanin, alors ministre de l'Intérieur, reconnaissait dans une interview publiée dans *le Parisien* «des manquements» et affirmait qu'il allait en «tirer des conclusions radicales». Un rapport de l'Inspection générale de la police nationale (IGPN) complète le constat. Ce document consulté par Libération relève que l'enquête a mis en évidence «des insuffisances et des erreurs, dont certaines sont constitutives de manquements professionnels ou déontologiques, et que l'organisation des services de police n'a pas dans les circonstances d'espèce été en mesure de pallier ou de redresser». Les commissaires qui ont participé à ce rapport estiment qu'une affaire d'une telle gravité aurait dû être confiée à un service judiciaire spécialisé. «La question du service saisi de la plainte

[...] est essentielle en ce qu'elle a déterminé les compétences et les moyens mis en œuvre pour la traiter», note le commissaire Patrice Brizé. Il ajoute que cette situation «nécessitait un engagement supérieur et une direction d'enquête plus étroite». L'un des enquêteurs avait d'ailleurs expliqué à l'IGPN «qu'il n'avait pas compris la raison pour laquelle il avait lui-même été saisi de la poursuite de l'enquête, alors qu'il estimait ne pas disposer des compétences requises». Ce même policier admettait «n'avoir pris aucune initiative visant à interroger le suspect», expliquant que «ce n'était pas une pratique du service» et que lui et ses collègues n'étaient «ni habilités ni formés à la géolocalisation de téléphone portable». In fine, cinq policiers, de tous les échelons hiérarchiques, ont reçu une sanction qui va de l'avertissement à trois jours d'exclusion temporaire de fonction avec sursis. Comment a réagi le ministère de l'Intérieur au-delà de ces fautes individuelles ? A l'été 2021, Gérald Darmanin a envoyé un télégramme,

Un rapport de l'IGPN relève «des insuffisances et des erreurs, dont certaines sont constitutives de manquements professionnels ou déontologiques».

déjà cité par l'émission *Complément d'enquête*, portant sur les «modalités d'affection des policiers et gendarmes mis en cause pour des faits d'infraction à la législation sur les stupéfiants ou de violences intrafamiliales». Ce document rappelle que, «représentants d'une institution créée pour faire respecter les lois et règlements, policiers et gendarmes sont, aux termes de leur code de déontologie, soumis à un devoir d'exemplarité». Et pose le principe d'une suspension systématique des agents concernés par des condamnations définitives dans des affaires de violences intrafamiliales dans l'attente de l'avis du conseil de discipline et d'une éventuelle sanction.

«Exclusion définitive». L'engagement à ce propos est allé un peu plus loin, à l'occasion du vote d'une loi d'orientation et de programmation du ministère de l'Intérieur le 24 janvier 2023. Le rapport annexé à ce texte affirme que des révocations doivent être prononcées : «Les fonctionnaires de police et gendarmes condamnés définitivement à une peine d'emprisonnement pour des faits de violences intrafamiliales, des infractions à la législation sur les stupéfiants ou des faits de racisme ou de discrimination feront l'objet d'une exclusion définitive.» Quelques mois plus tard, une instruction du directeur de la police datée du 14 septembre 2023 prévoit que «les présidents [des conseils de discipline, ndlr] soumettront systématiquement aux voix la sanction du quatrième groupe [une exclusion]». Autrement dit, l'administration impose que les conseils de discipline se prononcent, dans tous les cas, sur une exclusion de l'agent concerné. Selon nos informations, la légalité de cet acte administratif a été contestée en justice par des organisations syndicales, au nom du principe de l'individualisation des sanctions. Dans un tract de novembre 2023, Alliance et Unsaf affirmaient ainsi être opposées aux «révocations automatiques» et appelaient au «boycott» des conseils de discipline. Le contentieux n'a pas encore été tranché.

Un haut fonctionnaire en poste au ministère de l'Intérieur affirme que plusieurs policiers ont déjà été révoqués après une condamnation définitive pour des violences conjugales. «Le juge administratif en a censuré quelques-unes en estimant qu'il s'agissait d'une sanction disproportionnée», précise cette source.

La réponse du ministère pour assurer un suivi plus sérieux de ces procédures s'est par ailleurs heurtée à une crise des vocations des agents pour les services de police judiciaire. «Le traumatisme créé par cette affaire-là au sein du ministère de l'Intérieur est toujours présent, explique un inspecteur général, au cœur de ces problématiques. Il y a une instabilité dans les services judiciaires, qui ont peur de faire une erreur équivalente. On a traité les dossier de violences conjugales en priorité, mais les moyens de la police ne sont pas extensibles, donc ça s'est fait au détriment de tout le reste.»

ISMAËL HALISSAT

Suite de la page 2 d'une collègue. Cet homme de 39 ans, né à Ain Taya, maçon de profession, est installé en France depuis 1999. Ils se marient quelques mois plus tard, en juin, en Algérie. «*Un mariage de raison*», relève l'enquête. Une fois installée en France, à Mérignac, avec sa fille Miryam – Mehdi reste pour l'heure en Algérie –, et enceinte d'un petit Sami (1), elle voit se refermer les griffes des violences. «*Elle vivait un système de contrôle permanent, ce qu'on appelle aujourd'hui le contrôle coercitif*», décrit Julien Plouton. Soit une accumulation d'actes qui visent à isoler, contrôler et intimider la victime. Un piège invisible, pouvant être annonciateur d'un passage à l'acte violent, dont l'inscription dans le code pénal est examinée actuellement au Parlement.

ESCALADE DE LA VIOLENCE

Hormis quelques courts contrats à la cantine de l'école ou comme agent des services hospitaliers, Chahinez Daoud est empêchée de travailler, quasiment assignée à domicile. Selon ses proches, Mounir B. s'octroie même l'ensemble de ses maigres revenus et aides sociales, déchire ses papiers administratifs. Cette femme de partage, aimant recevoir et cuisiner pour ses proches, se voit interdite de fréquenter des amies. Isolée, Chahinez résiste, autant qu'elle peut. Elle tente de les voir en cachette, profitant parfois de ses courses au supermarché. «*Elle était douce, à l'écoute*», décrit l'une d'elles, Amina (1), à qui elle a confié avoir subi des viols conjugaux. Avec sa voisine et confidente, Laure (1), elle instaure même un «*code par la fenêtre*» pour lui signifier «*quand ça allait ou ça n'allait pas*».

Mère aimante, elle ne «vivait que pour ses enfants», racontent ses parents. Son bourreau s'en sert comme d'une arme, allant jusqu'à entraver les démarches de rapatriement de son aîné. Plusieurs fois, elle quitte cet homme violent, accro à l'alcool et aux antidépresseurs, mais revient de peur des représailles. Le contrôle s'exerce jusque sur ses tenues, constamment scrutées. Un jour de juin 2020, cette férue de mode s'autorise un jean slim. Son mari l'étrangle, jugeant qu'elle est «*habillée comme une pute*», selon des propos rapportés dans la plainte qu'elle déposera. Elle perd connaissance une première fois, se réfugie chez son amie Laure avant d'être transportée à l'hôpital. «*Elle avait le larynx écrasé à 75%*», se souvient sa confidente. Pour ces violences, Mounir B. est condamné le 25 juin 2020 à dix-huit mois d'emprisonnement, dont neuf avec sursis. Depuis sa cellule, son acharnement téléphonique continue. Chahinez Daoud dépose une nouvelle plainte le 7 août 2020 pour harcèlement. Malgré tout, elle savoure ces moments de répit. Sans lui, elle revit. «*Elle voyait ses amis, sa famille. Elle faisait des fêtes, on l'entendait rire dans son jardin*», retrace Laure. L'accalmie est de courte durée. Mounir B. bénéficie en décembre d'une remise en liberté anticipée, avec obligation de soins et interdic-

tion d'entrer en contact avec sa femme.

En mars 2021, une nouvelle étape est franchie dans l'escalade de la violence. Sur le chemin de l'école, Chahinez Daoud est séquestrée à l'intérieur d'une camionnette. Il la frappe et l'étrangle avec son foulard. Parvenant à s'enfuir, elle porte plainte, une nouvelle fois, le 15 mars. On apprendra plus tard que le policier qui a mal enregistré sa plainte, avait lui-même été condamné pour violences conjugales. Constamment menacée de mort, la jeune femme vit dans la terreur. «*Je vais te renvoyer au bled dans un cercueil*», aurait-il averti. Le 17 mars, elle le voit rôder à proximité de sa maison et tente un énième signalement. Une ronde est effectuée. Sans que Mounir B. ne soit appréhendé, malgré une adresse connue chez sa sœur, dans une commune limitrophe. Quelques jours avant le passage à l'acte, elle ne le voit plus. «*C'était le calme avant la tempête, avant le déchaînement*», relate M^e Plouton. *Le 2 mai, il a reçu une citation à comparaître pour la procédure de divorce, lancée en mars par Chahinez Daoud. Ce n'est pas un détail. Les parents sont persuadés que ça a été un élément déclencheur.*» Les investigations révèlent que le téléphone de Mounir B., au chômage, bornait toujours à proximité de son domicile les semaines ayant précédé le crime. «*Sans doute sa phase de surveillance active*», estime le conseil. Le soir de son interpellation, le 4 mai, Mounir B. est repéré par la police, déambulant dans un quartier résidentiel de Mérignac, non loin du domicile de Chahinez Daoud. Armé d'un fusil de chasse, d'un pistolet automatique, d'une ceinture de cartouches et de deux briquets, le quadragénaire arbore, selon les témoins qui le croient, «*un air très serein*», impassible. Avant de s'enfuir de la scène de crime, il n'a pas «*un regard pour la victime*», rapporte un voisin. Durant son transfert au commissariat, il déclare à plusieurs reprises aux policiers qu'il avait «*une mission à accomplir*». Persuadé que Chahinez Daoud entretenait des relations extraconjugales, il a voulu «*la punir*». Les experts psychiatres qualifient sa personnalité de «*paranoïaque*» et «*narcissique*». «*Une paranoïa très centrée sur ses compagnes, un peu patriarcale*», relève Julien Plouton. Les médecins soulignent le «*manque d'empathie*» de cet homme

ayant dépeint une enfance «*heureuse*», malgré un père «*un peu violent*». Ils concluent que son discernement était altéré au moment des faits, sans être aboli. Une dangerosité psychiatrique et criminologique élevée est mesurée.



Rue du Puits-Descazeaux à Bordeaux, en octobre 2021. YVAN PLANTEY.FRANCE-BLEU.MAXPPP

DÉFAILLANCES EN CASCADE

Initialement, la prémeditation n'est pas retenue. Ce n'est qu'à l'issue de l'instruction que le mari de la victime est renvoyé pour «assassinat». «*Il y a eu une part de négligence. On est passé complètement à côté du dossier. Dès le départ, on est sur quelque chose d'organisé*», insiste M^e Plouton. Avant d'être interpellé, Mounir B. laisse derrière lui une camionnette achetée quelques jours plus tôt, non reconnaissable par Chahinez Daoud. Il y passe la journée à l'attendre dans sa rue. Le véhicule est aménagé avec des rideaux occultants. Des œillettons dissimulés lui permettent d'observer discrètement l'extérieur. Aux côtés d'un matelas et d'un bidon rempli d'urine, 29 cartouches jonchent le sol. Tout laisse à penser qu'il y passait du temps, constatent les enquêteurs. «*Monsieur B. a toujours expliqué qu'il n'avait pas prémedité son geste*», se contente de rappeler M^e Anaïs Divot, l'une de ses avocates. Il se défend même d'avoir voulu la tuer. Si telle avait été son intention, il lui aurait «*explosé le cerveau avec un seul tir*», argue Mounir B., interrogé sur les faits. «*Je voulais lui laisser des traces. [...] J'étais possédé par le mal qu'elle m'a fait, elle et la justice.*»

Cet engrenage de la violence, ni la police ni la justice ne l'ont endigué, en dépit de multiples alertes. «*On a toujours dit à notre fille de ne pas s'inquiéter car elle était en France, et que la police et la justice, ce n'était pas comme en Algérie. Maintenant, on n'a que nos yeux pour pleurer*», se désolent les parents de Chahinez Daoud dans le cadre de l'enquête de personnalité.

Leur fille n'avait pas de téléphone grave danger (appareil avec une touche «raccourci», permettant de joindre la police). Elle n'a pas été informée de la libération de son agresseur. Aucun bracelet antirapprochement ne lui avait été imposé. Scène surréaliste : Mounir B. va même venir au commissariat de Mérignac pour contester les faits après l'épisode du foulard, alors qu'il est recherché. Il fait un esclandre. On lui demande de repartir, sans vérifier son identité. «*Si on s'était intéressé à son parcours judiciaire, on se serait rendu compte qu'il avait déjà été condamné pour des violences sur une précédente compagne. On était au maximum de l'alerte*», pointe Julien Plouton. Son casier fait état de sept condamnations, notamment pour violences avec arme et violences conjugales. Particulièrement médiatisée, l'affaire avait conduit le gouvernement à diligenter une mission d'inspection. Cinq policiers seront finalement sanctionnés en conseil de discipline pour des manquements. Mais Julien Plouton ne souhaite pas griller les étapes. Ce procès sera bien celui de Mounir B. Sur son conseil, les parties civiles ont entamé, en 2023, un recours en responsabilité contre l'Etat. Une procédure encore rare, pour l'instant suspendue au verdict des assises.

L'émoi suscité par la mort de Chahinez Daoud doit beaucoup au mode opératoire de l'agresseur, à cette volonté d'anéantissement exprimée d'une manière particulièrement barbare, sur la voie publique. L'historienne Christelle Taraud, autrice de *Féminicides, une histoire mondiale* (2), analyse : «*Le fait d'être brûlé vive renvoie à des images puissantes de violence extrême dirigée contre les femmes. Dans l'imagination collectif, cela évoque la notion de chasse aux "sorcières".*» «*Il a voulu faire disparaître cette femme et, finalement, il en a fait un symbole*», estime Julien Plouton. Le supplice de Chahinez Daoud en

convoque d'autres, comme celui d'Ana Orantes, une Espagnole assassinée dans les mêmes circonstances en 1997. Ce féminicide avait mené, dès 2004, à l'adoption de l'autre côté des Pyrénées d'une loi-cadre particulièrement ambitieuse contre les violences conjugales. Un tel tournant ne s'est pas produit en France, en dépit des défaillances en cascade qui ont aussi participé à la sidération. «*Ce qui est étonnant est qu'on s'en étonne*», grince Christelle Taraud. Sur les 96 femmes tuées en 2023 par leur conjoint ou ex, 90% avaient déposé plainte, selon le ministère de l'Intérieur. L'anéantissement de Chahinez Daoud a aussi changé à jamais la vie de ses proches. Les autres victimes, celles qui restent, sont souvent les oubliées de la justice. Les enfants doivent apprendre à vivre avec la perte de leur mère et la cruauté d'un père déchu de son autorité parentale. Ils n'ont bénéficié d'aucun suivi psychologique, les faits étant survenus avant le déploiement national, en 2022, d'un protocole de prise en charge spécifique. Leurs grands-parents ont quitté l'Algérie afin de s'occuper d'eux en France. Marchant dans les pas de sa mère, Miryam pratique notamment le football à Cenon (Gironde), en banlieue de Bordeaux. «*Pour nos petits-enfants, on va se battre jusqu'à la fin. Pour qu'il n'y ait pas d'autres Chahinez, confiaient Djohar et Kamel Daoud quelques jours avant l'ouverture du procès. On ne peut pas oublier, mais on espère les aider à tourner la page, pour ne pas vivre dans cette douleur. On ne veut pas qu'ils grandissent dans la haine.*»

(1) Les prénoms ont été modifiés.

(2) Ed. La Découverte, 2022, 928 pp., 39 €.

«*Le fait d'être brûlée vive renvoie à des images puissantes de violence extrême dirigée contre les femmes. [...] Cela évoque la notion de chasse aux "sorcières".*»

Christelle Taraud historienne

Les cadeaux!
Les cadeaux!
Les cadeaux!

250€

offerts*

Pour nos 25 ans,
nous offrons **jusqu'à 250€** à
tous nos nouveaux clients.



Scannez
pour profiter
de l'offre.

 **fortuneo**
BANQUE
J'aime ma banque

25
ans

*Du 13.03.2025 au 02.04.2025 inclus, jusqu'à 250€ offerts sous réserve de satisfaire aux conditions suivantes: pour une première ouverture d'un compte de dépôt (individuel ou joint): 160€ offerts avec une carte Gold Mastercard ou 70€ avec une carte FOSFO Mastercard, suivi de 5 paiements dans les 90 jours. 80€ offerts pour la première utilisation du service neoChange. 10€ offerts pour la première ouverture d'un Livret +. Code opération **FTN0325**. Sous réserve de remplir les conditions d'octroi en vigueur et d'acceptation par Fortuneo (voir les autres conditions sur fortuneo.fr/compte-bancaire/offre-exclusive-mobilite-mars-25). Délai de rétractation de 14 jours. Fortuneo est une marque commerciale d'Arkéa Direct Bank. Arkéa Direct Bank, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 89 198 952 euros. RCS Nanterre 384 288 890. Siège social : Tour Trinity - 1 bis place de la Défense 92400 COURBEVOIE. Courtier en assurance n°ORIAS 07 008 441 - Adresse postale : FORTUNEO - TSA 41707 - 35917 RENNES CEDEX 9.



Lors d'une manifestation anti-Nétanyahou, dimanche à Jérusalem. PHOTO NIR ALON. ZUMA. SIPA

Israël Nétanyahou, de purge en pire

Après le renvoi du chef de la sécurité intérieure et la reprise des bombardements à Gaza, le gouvernement a confirmé dimanche l'éviction prochaine de la procureure générale. Face à la dérive autoritaire du pouvoir, les mobilisations ne faiblissent pas.

Par
FANNY LÉONOR CROUZET
Correspondante à Jérusalem

Dans les artères du quartier de Réhavia à Jérusalem, d'innombrables drapeaux israéliens se mêlent, dimanche, aux portraits des otages encore détenus par le Hamas et à celui, caricaturé, de Benjamin Nétanyahou. Il est 15 heures et des centaines de manifestants convergent vers la rue Azza (Gaza, en hébreu), au plus près de la résidence du Premier ministre israélien. En votant à l'unanimité une motion de défiance, son gouvernement vient d'annoncer sa décision de limoger la procureure générale Gali Baharav-Miara, figure essentielle de contre-pouvoir. Et ce, malgré le désaccord ferme de représentants actuels ou passés de la Cour suprême et un mouvement de contestation populaire sans équivalent depuis les manifestations contre la réforme judiciaire de 2023.

Dans une lettre rendue publique avant le vote de la motion, la procureure a accusé l'exécutif de se placer «au-dessus de la loi». Assises sur un trottoir, Noa Palmon, 31 ans, étudiante en économie, et Kinneret Teodorescu, 42 ans, son enseignante à l'université de Haïfa, reprennent des forces. Elles ont fait le trajet ensemble depuis le nord du

pays pour la troisième fois en une semaine, dans l'espoir de faire flétrir le gouvernement et sa course effrénée vers un régime autoritaire. «Nous sommes ici parce que nous pensons que si le gouvernement n'obéit pas aux décisions de la Cour suprême, alors la démocratie mourra», résume la professeure.

PROCES AJOURNÉ
Entre les mains de Noa, un portrait de Maxim Harkin, 36 ans, otage du Hamas dans la bande de Gaza depuis son enlèvement au festival Supernova le 7 octobre 2023. «Nous avons besoin d'un gouvernement qui agisse en fonction des vœux du peuple, dont l'un d'entre eux est de clore ce chapitre qui est une plaie dans le cœur des Israéliens, explique l'étudiante franco-israélienne. Comme Kinneret, je ne fais pas confiance à

«Tout ce dont se soucie [le Premier ministre], c'est de rester au pouvoir, il est prêt à sacrifier nos fils, nos soldats et nos otages.»

Ella Seguev, 53 ans
manifestante

“Bibi” [le surnom de Nétanyahou, ndlr], qui est corrompu. Pourquoi lui faire confiance sur la question des otages ?

Eclaboussé par plusieurs affaires de corruption et des accusations de fraudes et d'abus de confiance, Nétanyahou devait répondre ces jours-ci de ces actes devant le tribunal de Tel-Aviv. Un procès fort opportunément ajourné en raison de la reprise de la guerre à Gaza, sur décision d'Israël, dans la nuit du lundi 17 au mardi 18 mars. Le chef du gouvernement a défié les pronostics des analystes politiques, dont beaucoup doutaient de la propension des Israéliens à prendre la rue dans un contexte épaisant de guerre et de crise politique. Des dizaines de milliers d'entre eux ont pourtant manifesté ces derniers jours partout dans le pays en réaction à plusieurs décisions gouvernementales perçues comme antidémocratiques.

Parmi elles, la fin du cessez-le-feu à Gaza ou le limogeage de Ronen Bar, chef du Shin Bet, l'agence de renseignement intérieur d'Israël, conséquence selon Benyamin Nétanyahou du «manque de confiance» de sa part envers la principale figure sécuritaire du pays. Samedi soir, dans un message aux Israéliens, le Premier ministre renchérissait : *«Ma perte de confiance a commencé le 7 Octobre, lorsqu'il ne m'a pas réveillé, ni d'autres responsables. [...] Ronen Bar ne restera pas à la tête du Shin Bet, il n'y aura pas de guerre civile, et Israël restera un Etat démocratique»*, a-t-il assuré dans un texte composé d'excuses un peu pataudes, et déjà contesté sur le récit qu'il fait du 7 octobre 2023.

GARDE-FOUS

Dimanche, le ministère de la Santé du Hamas a annoncé que le bilan des morts palestiniens à Gaza dépassait désormais 50 000 personnes (*lire ci-contre*). En réalité, peu de manifestants prônent ici une fin de la guerre à Gaza. Parmi les rares à le faire se trouve Ella Seguev, 53 ans. *«Nos fils ne devraient plus s'engager dans l'armée pour aller se battre à Gaza !* scande cette Israélienne venue de Beer-Sheva, dans le sud du pays, qui avait soutenu la réaction militaire immédiate après l'attaque terroriste du 7 Octobre. *Nous aurions pu arrêter cette guerre en mai dernier, quand un premier accord sur les otages était sur la table. Mais on ne l'a pas fait, parce que tout ce dont se soucie Nétanyahou, c'est de rester au pouvoir, et il est prêt à sacrifier nos fils, nos soldats et nos otages à cette fin.»* Son fils de 20 ans effectue actuellement son service militaire et elle ne craint qu'une chose : son assignation à Gaza.

Mère et citoyenne inquiète, elle dit s'attendre à tout, dans une situation où les derniers garde-fous démocratiques, le chef du Shin Bet, la procureure générale, et des juges de la Cour suprême sont congédiés ou bâillonnés par un gouvernement aux airs autoritaires. *«La guerre civile ? J'en parlais avec une amie dans la manifestation... Va-t-on prendre des armes et se tirer les uns sur les autres ? Je ne sais pas»,* conclut-elle. Une nouvelle manifestation était prévue dimanche soir devant la Knesset, le Parlement israélien, et les jours suivants pour demander, haut et fort, la démission de Benyamin Nétanyahou. ◀

De Gaza au Liban, une offensive sur tous les fronts

Cinq jours après avoir brisé le cessez-le-feu, Israël a procédé ce week-end à plusieurs frappes aériennes meurtrières entre Rafah et Khan Younès. Et prépare un déploiement terrestre en vue d'une occupation militaire de l'ensemble de l'enclave.

Le seuil franchi témoigne de l'ampleur de l'escalade à nouveau en cours dans la bande de Gaza. Cinq jours après la rupture de la trêve par Israël, le palier tristement symbolique des 50 000 morts depuis l'attaque terroriste du 7 Octobre a été franchi dimanche, selon le ministère de la Santé et de la Défense civile de Gaza, contrôlé par le Hamas. Des explosions ont retenti dans le nord, le centre et le sud du territoire palestinien tout dans la journée, lorsque des avions israéliens y ont visé plusieurs cibles. Cette reprise des opérations par Tsahal, qui a fait depuis mardi 673 morts, pourrait être le prélude d'une nouvelle campagne terrestre menant à une occupation militaire de l'ensemble de l'enclave. Dimanche, le sud de Gaza a été particulièrement visé par l'armée israélienne qui a lancé une offensive d'ampleur, forçant des milliers de personnes à fuir. Tsahal a appelé les habitants du quartier de Tel al-Sultan, dans l'ouest de Rafah, à quitter les lieux : elle entend y démanteler *«les sites d'infrastructure terroriste et éliminer les terroristes dans la région»*, afin de renforcer le contrôle et d'étendre la zone de sécurité dans le sud de la bande de Gaza. A la mi-journée, l'armée annonçait avoir *«achevé l'encerclement»* de la zone. Selon Reuters, des dizaines de familles étaient en train de quitter leurs maisons à Tel al-Sultan en direction du nord et de Khan Younès, certaines à pied, d'autres transportant leurs biens et leurs enfants sur des charrettes tirées par des ânes ou des pousse-pousse.

Déplacements massifs

Le département palestinien des urgences civiles a toutefois averti que 50 000 habitants restaient bloqués à Rafah après le raid de l'armée israélienne, et que leur vie et celle des équipes de secours étaient en danger. D'ailleurs, ces dernières semblent avoir été prises pour cible lors des frappes du matin qui ont tué au moins 30 Palestiniens entre Rafah et Khan Younès. Parmi eux, Salah al-Bardawil et sa femme, tués par une frappe dans la nuit de samedi à dimanche alors qu'ils priaient. Haut responsable du Hamas, Al-Bardawil est le troisième membre du bureau politique de l'organisation terroriste à être exécuté depuis la reprise des bombardements mardi. L'armée a aussi annoncé le lancement d'opérations à Beit Hanoun, dans le nord du territoire, contre *«plusieurs cibles du Hamas»*. Tsahal assure avoir *«éliminé»* des dizaines de militants ces derniers jours, afin de forcer le Hamas à rendre les 58 otages qu'il détient encore. Et l'administration Nétanyahou entend bien ne pas en rester là. Outre qu'elle envisage de renvoyer des soldats au sol et d'occuper militairement Gaza comme l'avance le *Washington Post*, elle se prépare aussi à des déplacements massifs de population. Samedi, le cabinet israélien a approuvé la création d'une administration au sein du ministère de

la Défense visant à *«préparer et permettre le passage sûr et contrôlé des résidents de Gaza souhaitant partir volontairement vers des pays tiers»*, ont rapporté des quotidiens israéliens.

Cette offensive tous azimuts a reçu l'aval de l'administration américaine. Lors d'une interview sur Fox News, dimanche, l'envoyé spécial des Etats-Unis, Steve Witkoff, a assuré que son pays se tenait *«aux côtés de l'Etat d'Israël»*. Il a imputé au Hamas seul la responsabilité de la reprise des combats à Gaza, tout en se disant disposé à *«recevoir une main tendue de [sa] part. [...] Nous voulons mettre fin aux massacres, mais nous devons savoir clairement qui est l'agresseur, et c'est le Hamas»*. De son côté, la cheffe de la diplomatie européenne, Kaja Kallas, se rend ce lundi en Israël et dans les territoires palestiniens pour tenter de faire entendre la voix des Européens et obtenir un *«retour immédiat»* à l'accord de cessez-le-feu et de libération des otages.

Force blindée

La reprise des opérations militaires à Gaza coïncide avec de nouvelles frappes meurtrières au Liban qui ont fait au moins neuf morts. Elles ont été déclenchées après l'interception de roquettes tirées depuis le pays, et ont visé le Hezbollah, allié du Hamas. Cette escalade est la plus violente depuis le 27 novembre et

le début du cessez-le-feu qui avait mis fin à la guerre entre l'armée israélienne et l'organisation soutenue par l'Iran au Liban. Dimanche, le quotidien *l'Orient-le Jour* précisait qu'une force blindée israélienne comprenant des bulldozers s'était déplacée en direction de la vallée de Qatmoun, face au village de Rmeich, où elle a érigé des barricades de terre. Israël a dû également répondre à de nouvelles attaques des Houthis qui ont repris leurs tirs sur Israël, interrompus pendant la trêve. Tsahal a annoncé dimanche avoir intercepté un missile provenant du Yémen. Depuis mardi, l'armée constate une recrudescence des attaques du mouvement allié au Hamas et soutenu lui aussi par l'Iran. Les Etats-Unis sont indirectement venus en soutien à Israël en poursuivant une campagne de frappes au Yémen lancée il y a un peu plus d'une semaine. A en croire Mike Waltz, conseiller à la sécurité nationale de la Maison Blanche, invité de CBS News dimanche, l'armée américaine aurait ainsi tué les principaux dirigeants houthis, y compris leur expert en missiles. *«Nous avons touché leurs quartiers généraux, leurs nœuds de communication, leurs usines d'armement et même certaines de leurs installations de production de drones»*, a dit Waltz. Sans fournir plus de détail sur ces opérations d'ampleur dans une région en ébullition.

ARNAUD VAULERIN

Les informés

de Jean-Rémi Baudot
et Agathe Lambret,
du lundi au jeudi
à 20h

1h de décryptage
et d'analyse
de l'actualité

chaque lundi
avec

Libération

franceinfo:

radio . web . tv canal 27

© Photo : Christophe Abramowicz / Radio France



Alexandre Avril, les faux-semblants de la nouvelle étoile réac

Par
MAXIME MACÉ
et **PIERRE PLOTTU**

C'est le «meilleur candidat» pour la présidentielle de 2032, selon le milliardaire d'extrême droite Pierre-Edouard Stérin, cité par *le Nouvel Obs*. La perle rare débusquée par l'entrepreneur catholique réactionnaire s'appelle Alexandre Avril, un inconnu de 32 ans aux joues encore pouponnes. Curieux champion que ce jeune maire élu en 2020 sous étiquette divers droite à la tête de Salbris, une commune de 4 800 habitants en Sologne, à une heure et demie de train de Paris. Certes, ce normalien à la barbe soignée et aux costumes impeccables auteur d'une thèse sur Nietzsche est, de l'avis général, un bel esprit. Il est aussi vice-président de l'Union des droites pour la République, le petit parti d'Eric Ciotti allié au Rassemblement national. Il entretient également, selon nos informations, des liens anciens et étroits, intimes même, avec la frange la plus radicale de l'extrême droite.

S'il ne nous a pas répondu, ce jeune maire, docteur en philosophie, aime visiblement se montrer dans la bollosphère, toujours bien reçu chez Pascal Praud (CNews) ou chez Cyril Hanouna (Europe 1). Mais aussi chez *Frontières*, le magazine d'Erik Tegnér, où il s'est plaint de ne pas connaître «le nombre de migrants dans sa commune» en décembre. Deux mois plus tôt, il était chez *Ligne droite*, la matinale de la station d'extrême droite Radio Courtoisie. Il y a déroulé le discours identitaire musclé habituel dans ce recoin de la bande FM, dénonçant la «mise en danger du

Poussé par les médias Bolloré et le milliardaire Pierre-Edouard Stérin, le jeune maire s'est fait élire dans le Loir-et-Cher sur une ligne de «gaullisme social». Il est pourtant lié aux sphères les plus radicales de l'extrême droite.

PROFIL

peuple français par une extrême gauche qui non seulement organise ceux qui menacent notre pays mais surtout empêche que nous puissions nous défendre, empêche que le système immunitaire national y réagisse». Là, il a aussi reconnu que sa carrière «prend un tour de plus en plus national». Et de plus en plus droitier. «L'immigration tue, chaque jour et désormais partout. Il faut y mettre fin, simplement», avait-il encore lancé sur Facebook en mai après la mort du jeune Matisse à Châteauroux. Des élus écologistes avaient dénoncé des propos haineux et saisi le procureur de la République. Le maire avait fini par rétropédaler, ou presque: «J'ai retiré cette phrase qui a manqué d'intelligence, même si je pense profondément ce que j'ai dit sur le risque migratoire.» Avril reprend d'autres classiques d'extrême

droite: faits divers sanglants qui seraient tus par la presse «pour des raisons idéologiques», croisade contre le centre d'accueil pour demandeurs d'asile pourtant installé depuis des années à Salbris ou contre une journée de lutte contre l'homophobie organisée dans le collège de la ville... Tout y est.

VIRAGE EXTRÊME DROITIER SURPRENANT

A Salbris, la petite gare est perdue au milieu d'une ligne droite interminable traversant les immenses forêts giboyeuses qui ont rendu célèbre ce coin de Sologne et fait sa fortune. Sous un beau soleil d'hiver, alors que pointe la fin de la saison de la chasse, le centre-ville est animé. Sur la place de l'église, le comptoir du bar le Midi ne désemplit pas. L'armurerie a été dévalisée, signe d'une belle saison, opine son patron, content de lui. Tout comme de son maire, «jeune et dynamique». Autre ambiance 500 mètres plus loin. «Si je vois Avril, je lui colle ma main sur la gueule, écrivez ça», lâche le directeur d'un des deux supermarchés de la ville, qui l'a pourtant soutenu lors des municipales de 2020. La cause de l'ire de ce gaillard: l'ouverture d'un Aldi «alors qu'il avait promis d'empêcher ça».

Autre commerçante, même vindicte. Angélique, 62 ans, tient la maison de la presse depuis dix-neuf ans avec son mari. Avant, ils bossaient dans les usines d'armement du coin. Un plan social les a contraints à se reconvertis, comme tant d'autres ici. «On arrivait à s'en sortir grâce aux achats de livres que nous faisait la bibliothèque municipale, mais depuis que le maire a ouvert sa librairie, c'est là-bas qu'elle se fournit.» Contacté à ce sujet, Alexandre Avril n'a pas répondu à nos questions. Angélique, entourée de rayonnages à moitié vides, montre, feuilles de comptes à l'appui, que son activité librairie est passée de 20 000 à 7 000 euros de chiffre d'affaires annuel entre 2021 et 2024. «On voulait vendre et acheter un logement pour notre retraite, on a tout perdu.»

En terrasse, devant un verre de blanc du cru, un élu municipal d'opposition vide son sac. «Alexandre Avril a été élu sur une ligne de droite mais avec un volet social qui colle avec l'histoire de la commune», explique-t-il. Son virage extrême droitier l'a surpris. Qu'il ait fait de la ville le «laboratoire» de la croisade réactionnaire de Stérin, comme l'a raconté *l'Humanité*, l'inquiète. Il y a notamment ce projet de collège catholique privé hors contrat, l'Académie Saint-Louis, parrainé par le milliardaire et dont la mairie de Salbris et la communauté de communes, que dirige aussi Alexandre Avril, sont partenaires. L'objectif, selon sa charte: l'éducation «intégrale» des enfants, «participant à l'unité de l'âme et du corps». Syndicats, partis politiques et associations dénoncent un risque d'«endoctrinement». Autre exemple avec le festival Salera, ersatz salbrisien du Puy du Fou version gallo-romaine, lancé en 2023 par le maire qui en a confié l'organisation à une société de la galaxie Stérin, Studio 496.

Sur place, une histoire est sur toutes les lèvres. Une «embrouille» de gamins sur fond de racisme, selon des témoins directs, qui remonte à la fin de ses années de collégien, et à laquelle le jeune Alexandre aurait réagi par des tracts «hostiles aux



Alexandre Avril, élu maire

FRONTAL

Libération renforce sa couverture de l'extrême droite. Chaque mardi, dans notre newsletter «Frontal», retrouvez enquêtes, reportages et indiscrets, par notre cellule de journalistes spécialisés. Pour s'inscrire : libe.fr/frontal

Arabes», selon plusieurs sources locales. L'affaire se termine par un conseil de discipline auquel le futur maire est convoqué, où il débarque avec un avocat et ressort sans sanction. L'année scolaire se terminant, il est en partance pour le lycée à Romorantin, la sous-préfecture distante d'une vingtaine de kilomètres. L'histoire se tasse. A «Romo», le jeune Alexandre présente un tout autre visage. «Il a pris la tête de la mobilisation lycéenne» contre la loi d'autonomie des universités portée par Valérie Pécresse,



de Salbris (Loir-et-Cher) en 2020. PHOTO VINCENT ISORE/IP3

en 2007, raconte un enseignant longtemps proche du jeune homme. «C'était une mobilisation de gauche et lui-même semblait alors avoir une sensibilité plutôt progressiste, poursuit notre interlocuteur qui a demandé à rester anonyme. Déjà on voyait qu'il aimait parler en public, être écouté et prendre la lumière.»

«PASSION POUR LES ÉCRITS DE CHARLES MAURRAS»

Un sillon qu'a continué à creuser Alexandre Avril, qui s'est ensuite

rapproché de Jeanny Lorgeoux, sénateur (PS) du Loir-et-Cher de 2011 à 2017. «J'ai toujours un œil sur les jeunes gens brillants de Sologne, territoire auquel je suis très attaché», précise ce dernier au téléphone. *Lorsqu'il est parti à Paris pour intégrer la prépa Henri-IV, j'ai décidé de lui donner un coup de main.* En l'espèce, 1000 euros par mois pris sur son enveloppe de frais de mandat pour des notes sur «la géopolitique» que l'élu affirme avoir gardées, mais qu'il n'a pu nous fournir malgré nos relances. L'étudiant parisien

qui cumule HEC, l'Ecole normale supérieure et un cursus en droit à Assas est resté attaché à son morceau de Sologne, y retourne souvent et y garde les mêmes attaches. «Mais j'ai compris un changement quand il a commencé à me dire qu'il s'était pris de passion pour les écrits de Charles Maurras et s'est mis à m'en conseiller la lecture avec insistance», raconte l'enseignant précité.

Alexandre Avril fréquente alors des cercles radicaux. En 2016, il apparaît sur une photo partagée par l'écrivain Renaud Camus que nous avons retrouvée. Le vulgarisateur de la thèse raciste du «grand remplacement» est visiblement tombé sous le charme de celui qu'il qualifie de «jeune réactionnaire souriant» rencontré au Rendez-Vous de Béziers, raout organisé par Robert Ménard pour «réunir les droites», les «vraies». A cette époque, aussi, le jeune homme rompt de premières fiançailles et rencontre Alix Meynadier, désormais épouse Avril, qui n'écrit pas encore pour *Valeurs actuelles* et le *Journal du dimanche*, dans lequel un membre de sa famille, Pascal Meynadier – qui œuvre aussi pour la revue identitaire *Éléments* sous le pseudonyme Pascal Eysseric –, est secrétaire général des rédactions.

Une rencontre déterminante ? Alix Avril est un pur produit de l'intelligentsia d'extrême droite radicale.

Grâce à des documents internes, *Libé* a pu déterminer qu'elle a fréquenté Europe jeunesse, sorte de branche scoute du Groupement de recherche et d'études pour la civilisation européenne, le Grece. Un pilier du courant dit de la «Nouvelle droite» qui, à partir des années 1970, a voulu refonder intellectuellement la pensée raciste. Dans les camps d'Europe jeunesse, où uniforme et formation idéologique étaient de mise, les gamins pouvaient aussi s'aguerrir en jouant à mener des «assauts» et passer leur brevet parachutiste. Selon nos informations, Alix Avril y a côtoyé les cadres de la mouvance, de futures figures de bandes violentes telles que le GUD ou de plus discrets artisans de la cause.

Un milieu avec lequel elle n'a visiblement pas rompu. Exhumée par *Libé*, la liste des donateurs d'une souscription qu'elle a lancée avec son mari en 2022 pour financer l'ouverture de leur librairie à Salbris est révélatrice. Parmi eux, Alain de Benoist, intellectuel organique de la Nouvelle Droite, qui a laissé un commentaire enthousiaste (*«On va y arriver ! Et haut les cœurs !»*) Un certain Bastien Rondeau-Frimas, ex-militant identitaire devenu collaborateur de l'eurodéputé Nicolas Bay, proche de Marion Maréchal. Ou encore une jeune femme elle aussi passée par Europe jeunesse : Camille Ratier, fille du journaliste d'extrême droite Emmanuel Ratier, dont la lettre confidentielle *Faits et*

Documents était obsédée par les «réseaux d'influence» juifs ou francs-maçons.

Dans la même souscription, on trouve aussi des militants de groupuscules racistes, des anciens du Grece ou des cadres d'Iliade, le think tank identitaire dont *Libé* a révélé qu'il travaille à ouvrir à Paris un club privé réservé aux «Européens». Alexandre Avril était d'ailleurs présent au discret dîner de levée de fonds organisé récemment dans les quartiers chics de la capitale par ces «ultras», dans une ambiance parano à souhait. Nombre de ces mécènes ont laissé un mot amical, parfois adressé directement à «Alexandre».

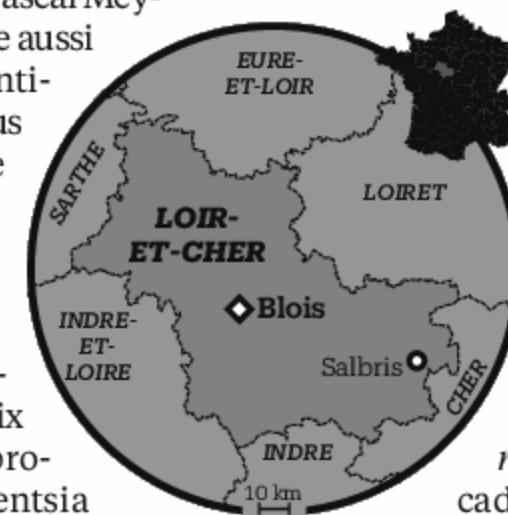
AFFAIRES, AMITIÉS ET POLITIQUE

Le Temps retrouvé, la librairie dont le couple est actionnaire à 50-50, a ouvert en novembre 2022. Elle est hébergée dans des locaux détenus via une cascade d'entreprises par Jean-François Michaud, entrepreneur richissime mort brutalement en juin lors de l'anniversaire d'Alain de Benoist, encore lui. *Libé* a retracé

le parcours de militant radical et de parrain de la «GUD connexion» de «Jeff l'intrépide». Chez lui, affaires, amitiés et politique sont étroitement liés: c'était «*de banquier anarchiste de toutes nos causes*», dixit un cadre de la mouvance.

Ce fan de chasse expatrié en Belgique connaît bien ce coin de Sologne: le château familial et ses hectares de forêt sont sis à Saint-Viâtre, à deux pas de Salbris. A sa mort, un hommage a été organisé dans le village. Alexandre Avril y était, affirment des sources locales concordantes.

Deux ans plus tôt, au printemps 2022, Jean-François Michaud avait dépensé près de 800 000 euros pour s'offrir un lot de 1000 m² de locaux commerciaux contigus dans le centre-ville de Salbris. Y sont installés la boutique du couple, mais aussi un atelier de reliure de livres dont le site mentionne, comme adresse : «Chez librairie le Temps retrouvé.» Il a été lancé par Anne-Laure Le Gallou, dit Blanc, 69 ans, épouse d'une autre figure de l'extrême droite radicale: Jean-Yves Le Gallou, ex-FN et fondateur de l'institut Iliade, encore eux. La quasi-septuagénaire est la fille de l'ancien SS Robert Blanc, et a des liens familiaux avec le gendre prestataire des campagnes lepénistes, Frédéric Chatillon (il a épousé sa nièce Sighild). Elle est enfin responsable des éditions jeunesse de la Nouvelle Librairie, la maison d'édition d'Iliade. Dans son activité de relieuse, elle est épaulée par Ségolène d'Ornellas, sœur de Charlotte d'Ornellas, l'amie de Marion Maréchal et journaliste au *JDD* bollorisé qui intervient aussi régulièrement sur CNews. Les affaires, les amitiés, la politique... toujours. ◀



carnet

ANNIVERSAIRE DÉCÈS

Bagneux (92)

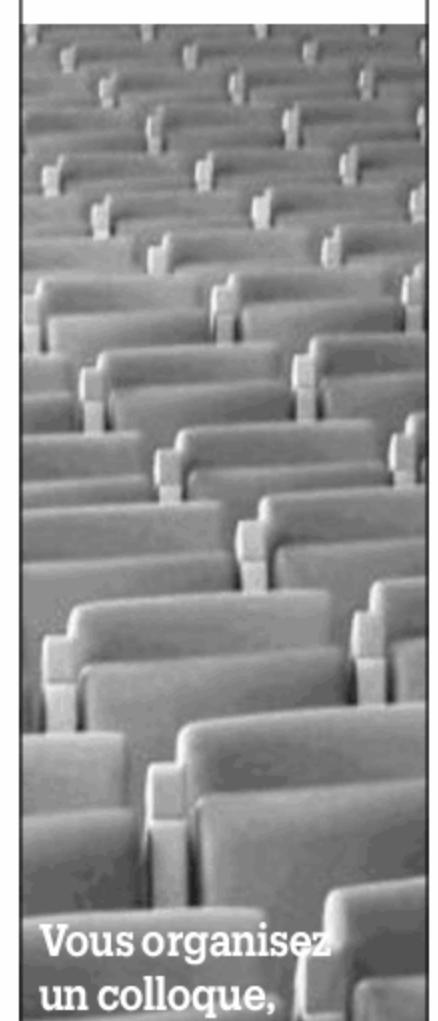
Sarah MÜLLER-MOATY

nous a quittés il y a un an, à l'âge de 28 ans.

Souvenez-vous de sa joie de vivre, de son intelligence, de sa gentillesse et de sa grâce.

La commémoration sera célébrée le jeudi 27 mars 2025, à 14H30, au cimetière parisien de Bagneux (division 76, allée 17, tombe 3).

Libération



Vous organisez un colloque, un séminaire, une conférence...

Contactez-nous

Réservations et insertions

la veille de 9h à 10h pour une parution le lendemain

Tarifs : 16,30 € TTC la ligne
Forfait 10 lignes :

153 € TTC pour une parution
15,30 € TTC la ligne suppl. abonnée et associations : -10%

Tél. 01 87 39 80 00

Vous pouvez nous faire parvenir vos textes par e-mail : camet-libe@teamedia.fr

Armement A Limoges et Garchisy, le groupe Arquus en «ordre de bataille»

Alors que les capacités de la France à atteindre les objectifs avancés pour l'Europe de la défense sont interrogées, «Libération» a visité, dans la Nièvre et en Haute-Vienne, deux usines de l'entreprise, qui se dit prête à honorer de nouvelles commandes, notamment venant d'Ukraine.

REPORTAGE

Par
JEAN-CHRISTOPHE FÉRAUD
Envoyé spécial à Garchisy (Nièvre)
et Limoges (Haute-Vienne)
Photos **DENIS ALLARD**

Les usines d'armement ont le don du camouflage. Elles se cachent souvent en pleine campagne, dans cette «diagonale du vide» qui traverse la France du nord-est au sud-est. Le long de la Loire, à Garchisy (Nièvre), un enclos de murs entouré de champs et surmonté de rouleaux barbelés ceinture les 55 hectares et 60 000 m² de bâtiments du site de production, de logistique et de maintenance de véhicules blindés d'Arquus. Le groupe d'armement terrestre y soude des cabines blindées pour divers engins militaires, y stocke leurs pièces de rechange, y met à jour les vieux VAB (véhicules de l'avant blindés) de l'armée française dont plusieurs centaines d'exemplaires ont repris du service en Ukraine.

A trois heures de route de là, l'usine de Limoges (Haute-Vienne), appartenant elle aussi à Arquus, est tout aussi furtive, bien qu'installée aux portes de la capitale limousine : elle se dissimule au creux d'un vallon, au bord de la Vienne, au cœur d'une emprise industrielle qu'elle partage avec Texelis, une autre entreprise du secteur. Seul un château d'eau

siglé Arquus permet de flécher l'endroit, lui aussi classé «zone protégée» par le ministère de la Défense. Pas pour les petits oiseaux : on y fabrique les kits de mobilité (châssis, ponts et trains tout-terrain) pour la fine fleur des nouveaux véhicules blindés de l'armée de terre, les fameux Griffon et Jaguar du programme Scorpion ; on y assemble les lourds transports de troupes Bastion et Fortress... Et on y fait d'autres choses relevant du «secret défense».

Libération a pu accéder à ces deux sites en première ligne de l'«économie de guerre», pour une visite bien encadrée, au moment où le président français Emmanuel Macron sonne le clairon du réarmement face à la menace russe et où l'UE tente de relancer l'Europe de la défense. Moins médiatisé que KNDS (ex-Nexter), le fabricant du canon automoteur Caesar, qui a reçu la visite vendredi du Premier ministre, François Bayrou, à Bourges (Cher), Arquus est l'un des fers de lance de ce que la DGA (Direction générale de l'armement) appelle dans son jargon la BITD (Base industrielle des technologies de défense) pour désigner les poids lourds du secteur (Thalès, Safran, Airbus, Dassault, Naval Group, MBDA...) et les quelque 4 000 PME et 400 000 salariés qui travaillent pour la défense nationale.

«COMMANDE PUBLIQUE»

Rebaptisé Arquus en 2018 (pour le dieu grec de la guerre Arès et l'équidé de la cavalerie, *equus* en latin), l'ex-Renault Trucks Defense est l'héritier d'une tradition qui remonte aux camions Renault et Berliet de 14-18, en passant par les automitrailleuses Panhard de 39-40 et les plus récents et robustes engins tout-terrain Acmat. Le groupe dirigé par Emmanuel Levacher pèse aujourd'hui 600 millions d'euros de chiffre d'affaires et emploie 1200 salariés. Tombé dans l'escarcelle du suédois Volvo en 2001, il a été repris l'été dernier par le belge John Cockerill (dont l'actionnaire est le Français Bernard Serin, propriétaire du FC Metz) et se retrouve aujourd'hui au centre d'un nouvel axe franco-belge en matière d'armement. La Belgique a acheté 382 véhicules blindés Griffon et 60 engins de reconnaissance et de combat Jaguar au GME Scorpion composé par Arquus, KNDS et Thalès. La France, elle, a déjà commandé près de 2000 Griffon et 300 Jaguar. Et les deux pays ont pris chacun 10 % du capital de John Cockerill Defense pour garder un œil sur le nouvel ensemble.

Comme tous les autres industriels du secteur en ce moment, Arquus a de l'appétit pour l'export : le groupe qui fournit le camion six roues motrices du Caesar (dont au moins 80 exemplaires ont déjà été envoyés en Ukraine) est évidemment très volontaire pour livrer des véhicules blindés aux forces armées ukrainiennes et à d'autres pays craignant l'ours russe.

Première étape à Garchisy, donc. Cette ancienne BSMAT (Base de

soutien du matériel de l'armée de terre) a une histoire centenaire : on y produisait des wagons de chemin de fer au début du siècle dernier, avant que les Allemands ne transforment l'endroit en Stalag pour y parquer des prisonniers de guerre. Reprise en 2006 par Renault Trucks, la base militaire connaît un sérieux regain d'activité ces dernières années : «En 2011, on a intégré l'activité de soudage de cabines blindées, en 2015 la propulsion, en 2018 on a investi 10 millions d'euros avec l'armée de terre pour créer la plate-forme logistique des pièces du programme Scorpion... Tout a été fait pour pouvoir répondre aux demandes de l'armée et de la DGA», déroule fièrement le directeur d'Arquus Garchisy, Thierry Bitschnau.

Cet ancien de chez Faurecia et Plastic Omnium, «piqué d'amélioration continue», a appliqué les méthodes de l'industrie automobile «façon Toyota» pour faire de son usine «un lego» capable de s'adapter «à toute accélération de la production, à toute nouvelle commande». Mais en ce début de printemps, ce n'est pas encore le coup de feu : sous les belles arches à verrière du grand atelier de 40 000 m², une centaine d'opérateurs s'affairent tranquillement à redonner une nouvelle vie à des VAB des années 1980 : ici on «grenaille» l'un de ces vieux transports de troupes pour mettre à nu l'acier avant de l'envoyer à la cabine de peinture, là on s'affaire à rééquiper un VAB baptisé «ville de Grasse» de pied en cap, de la banquette aux faisceaux électriques...

Plus loin, des spécialistes s'apprêtent à souder des tôles blindées pour assembler des cabines de véhicules Bastion, un véhicule de 12,5 tonnes, surblindé façon rhinocéros et armé d'un tourelleau à mitrailleuse, capable de transporter dix soldats au plus près du front. «Un Bastion c'est 600 mètres de soudures, du coup on utilise aussi des robots comme dans l'automobile», explique Thierry Bitschnau. Déjà vendu à plus de 1000 exemplaires, notamment à des pays d'Afrique subsaharienne, cet engin flexible et rustique est un «best-seller» de la gamme de véhicules blindés d'Arquus. Et comme un fabricant automobile, son constructeur offre toutes les options imaginables pour configurer l'engin à la demande du client : palette de différents camouflage, tourelle équipée de mitrailleuses de tous calibres ou de matériel de détection, version sanitaire, «grand froid» ou forces spéciales... Tout est possible, avec clim de série. L'Arménie a récemment craqué pour 50 exemplaires et l'Ukraine en teste actuellement une vingtaine sur le front du Donbass.

Arquus est dans les starting-blocks pour produire et livrer «plusieurs centaines» de Bastion aux forces armées ukrainiennes, qui finiraient ce gros contrat avec les intérêts des avoirs russes gelés par la France et le Fonds d'aide européen : «Vu l'attrition en matériel au combat, cela correspond à leurs besoins. Alors, même s'il n'y a pas



Un technicien d'Arquus travaillant sur un Bastion, à Limoges.



Le Bastion, ici peint par un opérateur d'Arquus jeudi à Limoges, est un véhicule de 12,5 tonnes capable de transporter dix soldats au plus près du front.

encore de contrat ferme, nous nous sommes mis en ordre de bataille pour doubler la production de toutes nos gammes de véhicules et servir tous les pays qui en feront la demande», explique Bertrand Bonyard, un ancien général recruté par Arquus comme directeur des affaires européennes. S'il ne voit pas encore les «signaux faibles» d'une ruée des Etats européens pour se rééquiper en véhicules blindés ou remplacer du matériel américain, ce dernier note que l'envolée des dépenses militaires en France, en Allemagne, en Scandinavie et dans les pays d'Europe de l'Est «va forcément se concrétiser». En attendant, «il faut de la commande publique pour faire monter en puissance notre outil de production, ce qui vaut pour les munitions et les missiles vaut pour l'armement terrestre», plaide le général lobbyiste.

IMMENSE ENTREPÔT

Même s'il répond «joker» à toutes les questions concernant l'Ukraine, le directeur du site de Garchizy, Thierry Bitschnau, est prêt «à créer ex nihilo une nouvelle ligne de production» de cabines blindées pour Bastion ou tout autre type de véhicules. Le programme de rénovation des VAB touche en effet à sa fin. Les 400 salariés de l'usine sont dans le même état d'esprit: «Fier de

travailler pour la défense du pays», Jérémie (1) dit se sentir «concerné par ce qui se passe en Ukraine» et a mis son expérience de logisticien venu de la SNCF au service du nouveau «hub» Scorpion: un immense entrepôt digne d'Amazon où pièces et kits mécaniques, «de la rondelle et du boulon au gros pneu de camion», sont rangés sur quinze mètres de haut et prélevés à la demande par des chariots élévateurs. Comme chaque employé d'Arquus, il est passé dans le viseur d'une enquête «CAZ» (contrôle accès zone) menée par le renseignement militaire avant d'être embauché.

Mais pour sentir l'air de la guerre que l'on prépare, il faut aller à Limoges, plus connue pour sa porcelaine que pour ses blindés. Bienvenue sur le plus important site d'assemblage de véhicules d'Arquus, «qui intéresse les Russes» nous a glissé une source. On monte patte blanche au poste de garde, on descend la route permettant d'accéder à l'usine pour arriver dans un ballet de chariots électriques livrant des palettes. Deux lourds Bastion caparaçonnés sont garés devant l'accueil, un autre sorti d'usine en livrée camouflée passe dans un grondement sourd, direction le parking. On est accueilli par Sophie Rol, la directrice de l'usine, qui nous briefe sur ce que l'on pourra dire ou ne pas dire avant de filer en réunion, et Vincent Dumas, le res-

«Ceux qui ont choisi de venir travailler ici savent qu'ils ne vont pas faire des Clio, mais tout le monde peut apprendre à monter un camion blindé.»

Vincent Dumas
responsable de la production d'Arquus sur le site de Limoges

ponsable de la production, qui vante «un outil de production prêt à monter en charge»: «Ici nous avons une ligne de production dédiée aux véhicules du programme Scorpion, on y fait toute la partie motricité, moteur, train, réducteur, avant d'expédier ce kit prêt à rouler chez KNDS qui assure l'assemblage final des véhicules à Roanne, avec les cabines blindées qui viennent aussi de chez nous à Garchizy.» Le processus est supervisé de près par la DGA qui «vient toutes les semaines». Mais il y a aussi «trois autres lignes»: «Une pour les Bastion, une autre pour les Sherpa, et encore une disponible pour faire d'autres blindés à roues type VAB MkIII ou

par exemple notre nouveau modèle Maverick présenté au salon Eurosatory», déroule notre guide.

«ON TRAVAILLE À LA COMMANDE»

En 1939, l'usine produisait des moteurs d'avions Hispano-Suiza avant d'être réquisitionnée par les Allemands pour leurs Messerschmitt... Et abondamment bombardée par les Alliés. Aujourd'hui, l'ambiance est plus calme. Techniciens et mécanos s'affairent avec de grosses clés électroniques sur des ponts tout-terrain ou des caisses blindées de Bastion, le véhicule le plus demandé du moment qui est intégralement assemblé à Limoges. Mais si les 322 salariés et 82 intérimaires ne sont pas l'arme au pied, Vincent Dumas aimerait bien un peu plus de sport: «Aujourd'hui on est à un véhicule par jour, mais on peut monter sans problème à cinq véhicules comme on l'a déjà fait pour 300 véhicules légers de reconnaissance et d'appui livrés en six mois [au Maroc, ndlr].» Limoges attend donc de pied ferme une grosse commande de Bastion: des dizaines de véhicules de ce type sont déjà garées comme à la parade sur le grand parking de l'usine. Ceux en livrée camouflée vont partir en Arménie, d'autres couleur sable vers un pays du Sud, d'autres uniformément kaki à l'Est, mais on ne saura pas où. «Ici, on n'a pas de stocks

comme dans l'automobile, on travaille à la commande», explique le responsable de la production. On l'interroge sur la motivation de ses troupes: «Ceux qui ont choisi de venir travailler ici savent qu'ils ne vont pas faire des Clio, répond pince-sans-rire Vincent Dumas, mais tout le monde peut apprendre à monter un camion blindé.» Et même si l'effectif n'est pas encore très féminisé, on croise ici et là une opératrice derrière sa console ou une jeune apprentie s'affairant sur un gros moteur. Le maître des lieux à deux obsessions. Le contrôle qualité: «On a 600 points de contrôle car il n'y a pas de bornes SOS sur le théâtre d'opérations, il faut que le matériel que l'on envoie là-bas soit au top pour protéger les soldats.» Et le secret qui entoure certaines activités: les équipes de l'usine font régulièrement des exercices de crise pour parer à un piratage informatique, une intrusion ou apprendre à détecter des mouchards qui seraient placés sur les véhicules. Evidemment, on quitte l'usine sans avoir pu tout voir: «N'oubliez pas que vos reportages sont scrutés, analysés par des puissances étrangères qui ne nous veulent pas du bien», avait prévenu le directeur de l'usine de Garchizy. On suppose tout de même qu'elles ont des moyens plus efficaces que la lecture de la presse pour faire du renseignement. ■

Par
ANNE DIATKINE

Qui sera jugé ces lundi et mardi à Paris pour agressions sexuelles à l'encontre de deux techniciennes en 2021, sur le tournage du film *les Volets verts*? Un homme comme tous les autres et qui les vaut tous? Un symbole? Ou un «monstre» si longtemps sacré qu'il allait de soi qu'il était bien au-dessus des lois et des règles et n'avait de compte à rendre à personne?

C'est une première. Gérard Depardieu, par ailleurs poursuivi pour des viols sur Charlotte Arnould en 2018, accusé pour le même acte par la journaliste, photographe et autrice espagnole Ruth Baza qui a déposé plainte, et mis en cause par une vingtaine de femmes depuis 2018 de faits de violence sexuelle, n'a jusqu'à présent jamais été convoqué devant un tribunal pour ces motifs. Pour la première fois, cette «fierté de la France» selon les mots du président de la République, et qui dément vigoureusement les allégations,

devra suivre les règles qui s'imposent à tous les justiciables. Si toutefois l'acteur est présent à l'audience qui aurait dû se tenir le 28 octobre, et fut reportée en raison de sa mauvaise santé.

«J'AI CHERCHÉ À L'ÉVITER LE RESTE DU TOURNAGE»

C'est donc pour des atteintes sexuelles avec violence, contrainte, surprise et menace sur les personnes d'Amélie et d'E. (cette dernière ne souhaite pas que son prénom apparaisse) que Gérard Depardieu, présumé innocent, est convoqué ces lundi et mardi. Comme beaucoup de femmes qui dénoncent des agressions sexuelles, Amélie, quinquagénaire, enseignante décitrice dans le cinéma, ne souhaitait pas porter plainte. Elle s'y est résolue lorsque l'acteur a publié le 1^{er} octobre 2023 une tribune dans *le Figaro* titrée «Je veux enfin vous dire ma vérité». Puis après avoir lu la forte interview d'Anouk Grinberg parue dans *Elle* le 11 janvier 2024, où l'actrice pointait la solitude de Charlotte Arnould, sans aucun

soutien, alors même, affirmait-elle, que toute personne ayant travaillé avec Depardieu «ne peut ignorer qu'il agresse les femmes». Amélie se décide alors à écrire au procureur de la République le 23 février 2024. Deux jours plus tard, *Mediapart* publie une enquête où elle relate qu'en 2021, sur le tournage du film *les Volets verts*, de Jean Becker, l'acteur l'aurait soudainement «attrapée avec brutalité», «bloquée en refermant ses jambes» sur elle, puis qu'il lui aurait «pétri la taille, le ventre, en remontant jusqu'à [ses] seins». Et lui aurait ensuite lancé: «Viens toucher mon gros parasol, je vais te le fourrer dans la chatte.» Trois témoins oculaires sont présents dont la doublure lumière de l'acteur. Selon l'avocate d'Amélie, M^e Carine Durrieu-Diebolt, plusieurs membres de l'équipe lui proposent alors dans la soirée de porter plainte. «Ma cliente a révélé les faits immédiatement», pose-t-elle. L'équipe l'a recueillie en état de choc. Elle a eu assez rapidement un entretien avec Jean Becker qui lui a également proposé de déposer une plainte si elle le

souhaitait. L'agression a été sue, dite, dévoilée.» Jointe par *Libération*, Amélie précise qu'elle ne peut savoir avec certitude qui l'a dégagée de l'emprise de Depardieu, puisque ces personnes sont arrivées par derrière, et l'ont tirée sans qu'elle ne les distingue. Elle garde en mémoire Depardieu gesticulant et lui hurlant «on se reverra ma chérie» tandis qu'il quitte le lieu du tournage avec ses gardes du corps. Elle explicite: «Je suis d'une génération où l'on ne fait pas trop d'histoires avec les hommes problématiques, on change de trottoir, on tente d'oublier. A la demande de la production, Depardieu m'a fait des excuses et peut-être en serait-on resté là si elles n'avaient pas été humiliantes et insultantes - me traitant en même temps d'emmerdeuse, de balance. J'ai fini tout le film en me verrouillant, tout en rassurant celles et ceux qui prenaient de mes nouvelles. J'ai cherché à éviter Depardieu le reste du tournage, mais quand il nous arrivait de nous croiser, il avait le regard mauvais et proférait quelques insultes à voix basse. J'ai terminé le tournage épisodée mais décidée à tourner la page. Quand j'ai compris qu'il y avait Charlotte Arnould, et que depuis des années d'autres femmes avaient vécu des épisodes similaires avec Depardieu, je me suis dit qu'il fallait absolument que je parle à la justice, que ne pas parler, c'était être complice d'un comportement qui s'étalait sur des décennies. Mes enfants, mes nièces ne comprenaient pas mon silence.»

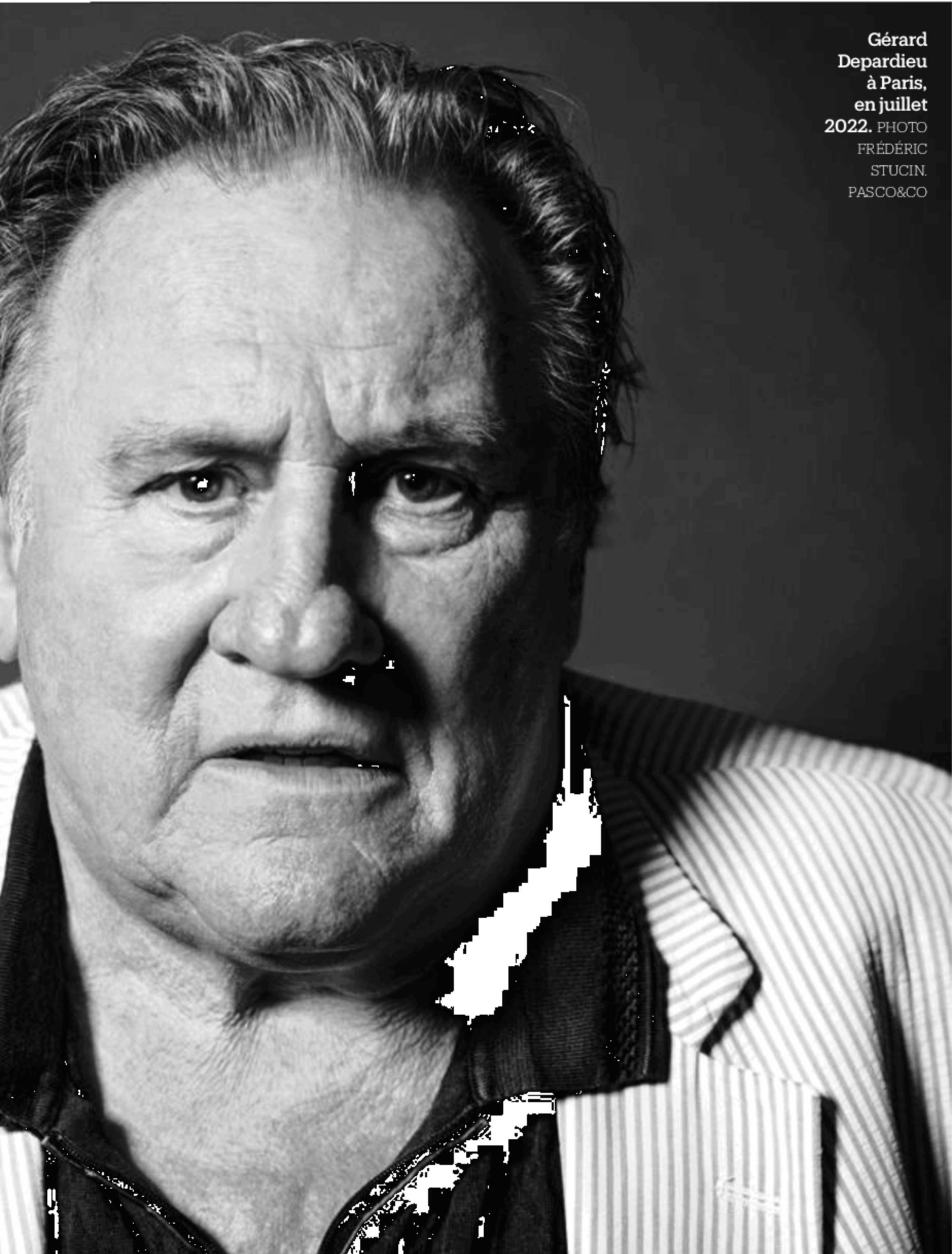
E., elle aussi, a longuement réfléchi avant de déposer sa plainte. Sur le tournage des *Volets verts*, son poste l'engageait à être très souvent en relation avec l'acteur, notamment pour s'assurer qu'il soit bien présent sur les différents décors. La plupart du temps, relate-t-elle à *Mediapart*, l'équipe habillage et maquillage ou l'un de ses gardes du corps était à ses côtés. Un soir, en fin de journée, Depardieu lui aurait touché les fesses. L'acteur aurait ensuite renouvelé à deux reprises ses attouchements sur ses fesses et sur sa poitrine. Le tournage s'est transformé pour elle en calvaire car l'acteur, qu'elle ne pouvait éviter en raison de sa fonction, n'aurait cessé de l'insulter. Elle a depuis quitté le secteur du cinéma. Son avocate, M^e Claude Vincent, ne souhaite pas s'exprimer sur le fond du dossier avant que les débats aient lieu à l'audience. Mais s'inquiète que la stratégie développée par la défense engendre «une victimisation secondaire», autrement dit que sa cliente subisse une seconde blessure en raison du traitement judiciaire. Et souligne: «La seule chose qu'on attende est que le procès se tienne et qu'on puisse débattre.»

CÉCITÉ ET INDULGENCE

Quatre ans après les faits, l'audience se tient alors que l'acteur a été filmé rivalisant de misogynie avec Yann Moix lors d'un périple en Corée du Nord, répétant des insanités, propos obscènes, grognements, gestes, à chaque apparition féminine, et sexualisant une enfant (élément qu'il conteste formellement), ce qui crée un contexte peu favorable pour Depardieu. Si son avocat, M^e Jérémie Assous, a prévu de faire entendre plusieurs témoins à la barre et d'ajouter de nouvelles pièces au dossier dont la partie adverse n'a pas eu connaissance avant l'audience, il sera sans doute plus difficile pour l'acteur, qui conteste les accusations dont il est l'objet et souhaite «ardemment se défendre», de déployer la thèse d'un complot féministe, ou de la vengeance de femmes éduquées, comme il a pu l'écrire dans sa tribune dans *le Figaro*. M^e Assous et lui-même n'ont pas donné suite à notre demande d'entretien. Le 28 octobre, au tribunal correctionnel de Paris, en plaident le renvoi de l'audience, l'avocat avait commencé à aborder le fond du procès en affirmant avec virulence à propos du tournage des *Volets verts*: «Gérard Depardieu était sous l'observation de 40 personnes! Tous les témoignages de ceux qui disent qu'ils étaient présents ont été écartés, c'est pas un scandale? C'est une manifestation évidente de la déloyauté!»

L'acteur comparaît devant le tribunal correctionnel de Paris lundi et mardi. Il est soupçonné d'avoir agressé deux femmes sur le tournage du film «les Volets verts» de Jean Becker, en 2021.





Gérard Depardieu à Paris, en juillet 2022. PHOTO FRÉDÉRIC STUCIN. PASCO&CO

Qui va donc être jugé ces 24 et 25 mars ? Qui risque-t-on d'oublier durant ce procès ? Devra-t-on se souvenir que l'acteur a bouleversé le cinéma d'abord français puis très vite mondial par sa capacité unique d'incarner n'importe qui issu de n'importe quel milieu et excella chez les plus palpitants cinéastes de son temps (Pialat, Truffaut, Resnais, Ferreri) à l'époque où le cinéma l'intéressait encore ? Oui, peut-être, ne faudra-t-il pas oublier ce que fut Depardieu acteur, car l'éblouissement des premiers temps explique sans doute en partie la longue cécité et indulgence du cinéma français à l'égard de son « monstre » préféré, ami de Poutine entre autres dictateurs. Mais aussi, acteur féminin, disait-on de celui qui dans sa tribune publiée par *le Figaro* écrit : « Je suis une femme... ». Que reste-t-il de cette femme en lui ? Sera-t-il question des journalistes insensibles aux propos violents ou complaisants, qui ne voulaient ni entendre

ce qu'ils entendaient, ni voir ce qu'ils voyaient, de crainte de ne pas savoir jeter l'eau du bain sans le bébé ? Rappelons que ce sont les journalistes américains qui prirent très au sérieux la légèreté avec laquelle Depardieu parlait des nombreux viols auxquels il disait avoir participé dès ses 9 ans à Châteauroux dans les années 50 dans le magazine spécialisé *Film Comment*. Propos qu'il confirma au *Times* en janvier 1991, avant de les nuancer quelques mois plus tard, en plaidant l'erreur de traduction.

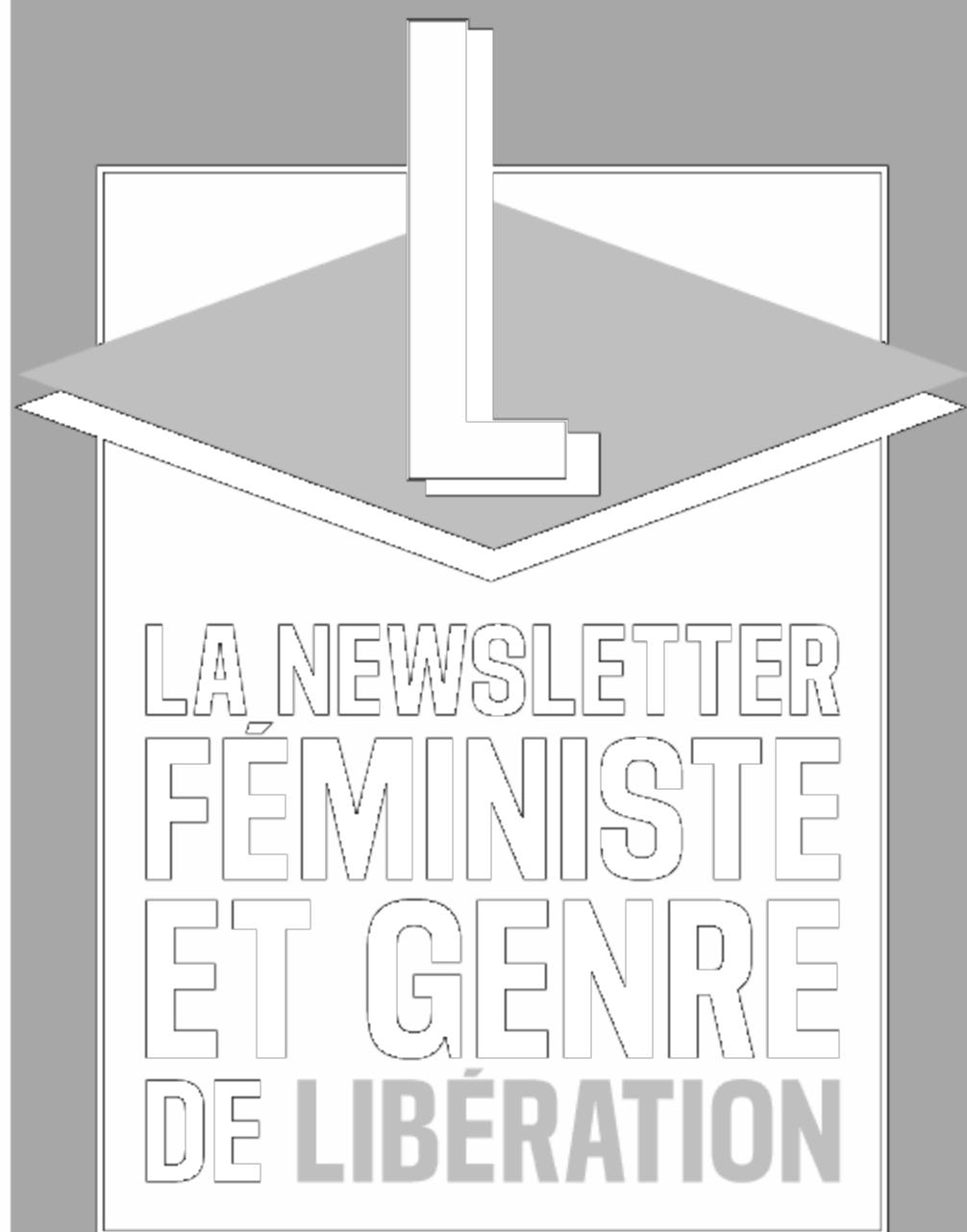
UNE COURSE DE FOND JUDICIAIRE

Interrogé sur ses comportements et propos, Gérard Depardieu aime se représenter comme un enfant turbulent faisant des blagues d'un goût douteux et qu'il faudrait seulement gronder pour l'arrêter. Ce n'est pas lui, ce sont les autres, tous les autres qui lui permettent les transgressions alors qu'il suffirait de lui taper

sur les doigts. Et les femmes, de plus en plus nombreuses à témoigner contre ses agressions verbales et physiques ? Toutes de mauvaises joueuses, des menteuses, des hysteriques ? Même si, on l'a dit, elles sont une vingtaine à avoir témoigné de faits d'agressions sexuelles ou de viols depuis 2018.

Ce sera l'un des enjeux du procès : observer si devant les deux plaignantes de l'affaire des *Volets verts*, qui ont eu le courage de se lancer dans une course de fond judiciaire, l'acteur, présumé innocent, sera capable pour la première fois de les considérer, de les regarder, de se regarder, d'émettre une parole qui puisse produire une réalité commune. C'est un autre fait remarquable de ce procès : s'il peut y avoir des témoins, les objets de ces mauvaises « blagues » ne sont jamais au sommet de l'échelle sociale, mais le plus souvent figurantes, techniciennes, apprenties actrices et précaires. ◀

LUTTES FÉMINISTES, INTERSECTIONNALITÉ, SEXUALITÉ, ÉGALITÉ, COMBAT LGBTQI+, ÉTUDES DE GENRE...



Inscrivez-vous pour recevoir la newsletter chaque samedi

flashez ici



offre.liberation.fr/newsletter-l-de-liberation

Et lisez-nous dans le canal Whatsapp dédié à « L »



LIBÉ.FR

Les PUF vont bien publier leur ouvrage «Face à l'obscurantisme woke»

Initialement suspendue en raison d'un début de polémique, la publication par les Presses universitaires de France du livre collectif sur le «mouvement woke» dirigé par les universitaires Emmanuelle Hénin, Xavier-Laurant Salvador et Pierre Vermeren est bien programmée au 30 avril, selon nos informations. PHOTO ONLYPARIS.NET



Lors d'une manifestation en soutien à Ekrem Imamoglu, dimanche à Istanbul. PHOTO HUSEYIN ALDEMIR. AP

Arrestation du maire d'Istanbul: Erdogan sévit, l'économie dévisse

Quatre jours après l'interpellation d'Ekrem Imamoglu, cette figure de l'opposition a été formellement incarcérée dimanche. Face à une mobilisation inédite, le pouvoir se livre à une répression massive.

Par
KILLIAN COGAN
Correspondant à Istanbul

La Turquie bascule bel et bien dans l'autocratie. Cinq jours après son interpellation, le maire d'Istanbul, Ekrem Imamoglu, a été formellement incarcéré pour «corruption» par la jus-

tice turque et transféré dimanche à la prison de Silivri, à l'ouest d'Istanbul. L'accusation de «terrorisme» dont il fait l'objet n'a toutefois pas été retenue par la justice, permettant ainsi à sa formation politique, le Parti républicain du peuple (CHP), de conserver sa mainmise sur la mairie d'Istanbul, qu'il continuera de gouverner en nommant un maire par intérim.

Le CHP a également décidé de maintenir la primaire prévue dimanche pour désigner son candidat à la présidentielle. Le parti a appelé tous les citoyens turcs à participer au scrutin et à voter pour l'édiile écroué. Il s'agit là d'une élection symbolique et contestataire: outre son incarcération, Ekrem Imamo-

glu ne peut plus légalement se présenter à une présidentielle depuis l'invalidation de son diplôme universitaire. Dimanche après-midi, les bureaux de vote mis en place en Turquie et même à l'étranger par le Parti républicain du peuple ont attiré 15 millions d'électeurs selon la municipalité d'Istanbul. Une participation telle que le parti avait prolongé la tenue du scrutin jusqu'à 20h 30 dans certains endroits clés (18 h 30 en France). Aussi symbolique soit-il, avec plus de 13 millions de voix en faveur de l'édiile, selon les résultats communiqués par la ville dimanche soir, ce vote devrait donc introniser Ekrem Imamoglu en leader incontestable de l'opposition au régime

de Recep Tayyip Erdogan, l'érigent ainsi en martyr d'une démocratie turque en péril. A l'issue de l'annonce de son incarcération, le maire a d'ailleurs appelé ses soutiens à poursuivre les rassemblements dans l'ensemble du pays via un message posté sur le réseau X. Dimanche soir, ceux-ci se sont une nouvelle fois rassemblés devant le siège de la municipalité d'Istanbul, comme ailleurs dans le pays.

Virage. Face à cette mobilisation inédite depuis le mouvement Gezi de 2013, le gouvernement d'Erdogan durcit la répression. Depuis mercredi, les autorités ont déjà procédé à plus de 600 arrestations liées aux manifestations. Samedi, le ministre de l'Intérieur, Ali Yerlikaya, a

prévenu que «ceux qui cherchent le chaos et la provocation ne seront pas tolérés» et annoncé une prolongation de l'interdiction de manifester – largement bravée ces derniers jours – jusqu'à jeudi. Dimanche, le Conseil supérieur de la radio et de la télévision (RTÜK) a par ailleurs interdit aux chaînes de télévision de diffuser des images des manifestations. Le gouverneur d'Istanbul a, quant à lui, interdit aux «personnes, groupes ou véhicules susceptibles de participer à des manifestations illégales» d'entrer ou de sortir de la province de la métropole. Virage autoritaire inédit dans l'histoire récente de la Turquie, l'arrestation d'Ekrem Imamoglu intervient dans un contexte géopolitique favorable à Recep Tayyip Erdogan,

enhardi par l'autoritarisme naissant des Etats-Unis et les besoins sécuritaires d'une Europe livrée à elle-même face à la Russie. Le régime turc avait déjà procédé à des vagues d'arrestation massives dans les milieux politiques, culturels et médiatiques ces derniers mois.

Tourmente. Le Président a dans le même temps relancé des pourparlers de paix avec le mouvement kurde, aboutissant à un appel de la part du chef du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), Abdullah Ocalan, à dissoudre l'organisation le 27 février. Processus qui ne serait qu'une manœuvre de la part du président Erdogan visant à coopter le mouvement kurde en vue d'obtenir leur soutien au Parlement et d'amender la Constitution turque pour s'octroyer un nouveau mandat à l'issue de la présidentielle prévue pour 2028.

En instiguant l'arrestation d'Ekrem Imamoglu, sans doute la figure politique la plus populaire du pays, le leader turc cherche à neutraliser toute véritable opposition, réduire le Parti républicain du peuple à une opposition de façade. Outre l'incarcération de l'édiile stambouliote, le gouvernement turc aspirerait à prendre le contrôle du CHP et y nommer des administrateurs, a révélé le leader du parti, Ozgür Ozel, vendredi.

Si le régime d'Erdogan agit de manière de plus en plus audacieuse, l'arrestation d'Ekrem Imamoglu a néanmoins plongé le pays dans la tourmente économique, mettant à mal les efforts entrepris par le ministre des Finances pour endiguer l'inflation et restaurer la confiance des marchés depuis près de deux ans. La Bourse d'Istanbul a connu ces derniers jours sa plus forte chute hebdomadaire depuis 2008. La lire turque a quant à elle dévissé, précipitant des mesures exceptionnelles de la part de Banque centrale turque pour tenter d'enrayer son effondrement. Dans ce contexte, la Banque centrale a également convenu d'une réunion extraordinaire avec ses prêteurs commerciaux dans l'après-midi de dimanche. ♦

L'HISTOIRE DU JOUR



LIBÉ.FR

En Allemagne, une terroriste de la RAF jugée après trente-cinq ans de clandestinité

L'ancienne membre de la Fraction armée rouge Daniela Klette, alias «Claudia Ivone», âgée aujourd'hui de 66 ans, avait été interpellée après plus de trois décennies de cavale en février de l'année dernière, trahie par sa page Facebook et un logiciel de reconnaissance faciale. Elle fera face mardi aux juges de Celle, en Basse-Saxe. PHOTO AFP

«C'est la première fois à ma connaissance que le transfèrement international et l'expulsion sont présentés comme un outil de lutte contre la surpopulation des prisons.»

**JULIEN FISCHMEISTER**

de l'Observatoire international des prisons

L'hyperactif ministre de la Justice a encore sévi. Samedi soir, les services de Gérald Darmanin mettent les médias en copie d'une circulaire adressée aux directions de l'administration pénitentiaire et des affaires criminelles et des grâces, respectivement chargées des prisons et de la conduite de la politique pénale. La missive se double d'une interview dans l'extrême droitier *Journal du dimanche*. L'offensive a une cible, les personnes étrangères condamnées et détenues, et un objectif, les expulser tant que possible du territoire, depuis les prisons françaises ou à leur sortie. Dans sa circulaire, le garde des Sceaux affirme vouloir ainsi lutter contre la surpopulation carcérale.

Pour Julien Fischmeister, membre de la section française de l'Observatoire international des prisons (OIP) interrogé par Libération, la démarche relève de «la chronique d'un échec annoncé». «Si les Etats dont sont originaires les détenus les refusent, il est impossible de les y transférer et même de les y expulser», souligne-t-il. De plus, dans la plupart des cas de transfèrement, le consentement de la personne détenue est nécessaire.» Le représentant de l'OIP observe en outre un glissement très net depuis la prise de fonction de Darmanin: «Des circulaires du ministre de l'Intérieur aux préfets pour les enjoindre à l'expulsion des étrangers en fin de peine, il y en a beaucoup. Mais dans l'histoire récente, c'est la première fois qu'un ministre de la Justice se place sur ce terrain.»

Interview à lire sur [Libération.fr](#)

Rabbin frappé à Orléans: «J'ai vu un juif se faire agresser parce qu'il est juif»

Au lendemain de l'agression antisémite, samedi, d'un rabbin dans les rues d'Orléans, Yann Chaillou, fondateur de l'association Tous Orléans et candidat (centre-gauche) à la mairie, veut s'accrocher à une «lueur d'espoir». «Un commerçant et deux jeunes se sont interposés, des gens très différents ont soutenu cette victime et ont immédiatement qualifié la scène de choquante», insiste-t-il au téléphone. Mais dimanche, ce sont plutôt les images de coups violents portés au visage du rabbin Arié Engelberg qui circulaient sur les réseaux sociaux et dans les médias.

Mordu. Un adolescent de 16 ans a été interpellé samedi soir, a indiqué la procureure de la République d'Orléans, Emmanuelle Bochenek-Puren, précisant qu'une enquête a été ouverte pour «violences volontaires commises en raison de l'appartenance réelle ou supposée de la victime à une religion». Le rabbin d'Orléans a été «frappé à la tête, mordu à l'épaule et insulté», alors qu'il rentrait de la synagogue samedi après-midi, en compagnie de son

fil de 9 ans. Le suspect, inconnu des services de renseignement, a été interpellé par des policiers de la BAC vers 21 h 45 et placé en garde à vue, a précisé une source proche du dossier. Selon les informations de Libération, il a depuis été formellement identifié par la victime. «Le mis en cause, connu sous plusieurs identités, sera déféré [lundi]», indique une source policière. Il se serait précédemment prévalu d'identités marocaine puis palestinienne auprès des autorités.

Présent au moment des faits, Yann Chaillou témoigne auprès de Libération: «Je rentrais chez moi et j'ai levé la tête car j'entendais des cris et des klaxons. Je me suis dit que deux automobilistes s'embrouillaient, mais j'ai vu un homme frapper un autre. J'ai vu la victime se défendre, puis un commerçant du quartier s'interposer avec ses mains. Arrivé à cinq mètres de la scène, j'ai vu l'agresseur s'éloigner calmement, même s'il paraissait vraiment énervé.» Ayant reconnu Arié Engelberg, Yann Chaillou va à ses côtés. «D'autres témoins m'ont rejoints, dont deux jeunes de confession musulmane

qui ont appelé la police, que nous avons attendue ensemble. Nous avons essayé de rassurer la victime.» Pour lui, il n'y a aucun doute sur le caractère antisémite de l'agression. «Il était identifiable, j'ai vu un juif se faire agresser parce qu'il est juif.»

Témoignant dimanche en fin de journée au micro de BFMTV, le rabbin dit que son agresseur lui a lancé: «Tous les juifs sont des fils de pute» avant de cracher puis de faire pleuvoir les coups. «En tant que rabbin, c'était une question de temps avant de subir une agression antisémite», estime-t-il.

Dérive. Les réactions de soutien ont afflué rapidement, à commencer par celle du président de la République. «L'agression du rabbin Arié Engelberg à Orléans nous choque tous. Je lui adresse, ainsi qu'à son fils et à tous nos compatriotes de confession juive, tout mon soutien et celui de la nation.» «Non, l'antisémitisme n'est pas résiduel, avait réagi dès samedi soir le président du Conseil représentatif des institutions juives de France (Crif), Yonathan Arfi, sur X. Ceux qui

minimisent, relativisent ou justifient la haine des juifs par un conflit à 4000 km portent une immense responsabilité.» Le maire d'Orléans, l'ex-LR Serge Grouard (divers droite), a, lui, estimé que «certains partis et leaders politiques, par leur silence complice ou leurs déclarations choquantes, légitiment cette dérive dramatique».

Selon les chiffres du ministère de l'Intérieur, 1570 actes antisémites ont été recensés en France l'an dernier, contre 436 en 2022. Les faits antisémites représentent 62% des actes antireligieux et sont constitués à 65% d'atteintes aux personnes. Ce qui n'est pas le cas des autres religions pour lesquelles les atteintes aux biens sont majoritaires. Le Crif avait déploré en janvier un niveau «historique» de ces attaques pour la deuxième année consécutive, avec une «explosion» après le 7 octobre 2023, date de l'attaque du Hamas en Israël. A Orléans, une marche silencieuse «en soutien au rabbin» et «contre l'antisémitisme» est prévue mardi à 18 heures à l'appel de plusieurs associations juives locales.

LUDOVIC SÉRÉ

Ukraine: deuxième round de négociations en Arabie Saoudite

Pourparlers américano-russes en Arabie Saoudite, épisode 2. Cette fois, l'Ukraine ne sera pas loin, toujours pas invitée à la table des négociations avec Moscou, mais présente dans un canal parallèle. Dimanche, une rencontre entre Ukrainiens et Américains s'est tenue à Riyad sur une éventuelle trêve partielle dans la guerre avec la Russie. Une réunion de «groupes d'experts» venus de Washington et de Moscou doit se tenir en Arabie Saoudite ce mardi. Alors que Kyiv avait accepté, sous pression, la proposition américaine d'un cessez-le-feu sans condi-

tions, Moscou a nonchalamment fixé les siennes, préalables à la moindre trêve, n'acceptant pour l'heure qu'un moratoire de trente jours limité aux cibles énergétiques, exigeant la fin de toute aide militaire occidentale à Kyiv et rejetant l'idée d'une présence de troupes étrangères en Ukraine dans le cadre d'un accord de cessez-le-feu.

Les coups de fil, rencontres, déclarations, autocongratulations diplomatiques n'ont pour l'heure aucune incidence sur le terrain. La Russie continue de frapper l'Ukraine, qui riposte avec les moyens dont elle dispose.

«Rien n'a changé!» avait lancé jeudi Volodymyr Zelensky, dans un message vidéo diffusé à Bruxelles devant les dirigeants des Vingt-Sept, en appelant ses alliés à rester fermes.

Mercredi, l'Union européenne a donné le coup d'envoi d'un plan visant à réarmer le continent d'ici à 2030, notamment en investissant 800 milliards d'euros dans la défense. Jeudi, les chefs d'état-major d'une trentaine de pays prêts à contribuer à des garanties de sécurité pour l'Ukraine se sont réunis à Londres pour discuter d'un plan de maintien de la paix

VERONIKA DORMAN
A lire en intégralité sur Libé.fr

- 5,1 %

C'est la baisse prévue du tourisme aux Etats-Unis en 2025 par rapport à 2024, contre une hausse anticipée auparavant de 8,8%, selon un rapport publié fin février par Tourism Economics. Le ciel s'est assombri en quelques semaines dans le sillage de décisions de Donald Trump, dont la teneur, qui hérisse certains visiteurs étrangers, fait aussi craindre un bond des prix et un dollar plus fort. «La polarisation engendrée par la politique et la rhétorique du gouvernement Trump [...] vont décourager les voyages aux Etats-Unis», estime Tourism Economics, évoquant également des «pressions» pour ne pas y organiser d'événements (conférences, sports, etc).

Images détournées Une petite ville à l'heure des deepfakes

Dans une commune de la Manche, douze collégiennes sont victimes d'une épidémie de fausses photos pornographiques générées par l'intelligence artificielle.



Par
ÉLISE VINIACOURT
Envoyée spéciale à Saint-Hilaire-du-Harcouët (Manche)

Dessin
AMÉLIE GRAUX

Perchée au sommet du collège de l'Immaculée Conception, la Sainte Vierge toise le monde d'en bas d'un air tendre et tragique. A ses pieds, une horde vibrante d'adolescents déboule. Ça braille, ça se marre, ça se bouscule... Libérés des heures de cours de l'établissement privé de Saint-Hilaire-du-Harcouët (Manche), les gamins se défoulent. Sacs à dos de traviolle et mèches rebelles sur le front. Aurélie, 43 ans, observe le joyeux capharnaüm d'un air lointain. «C'est honteux ce qu'il s'est passé, soupire-t-elle, le regard dissimulé par les écrans noirs de ses lunettes de soleil. Ça peut bousiller la vie des petites, cette histoire.»

«Cette histoire», c'est celle des deepfakes de la Manche. Ou, dans le langage du commun des mortels, de fausses images pornos de collégien-

nes du coin ayant circulé sur Internet début mars. Des clichés ultra-réalistes, générés par intelligence artificielle. L'affaire est l'une des premières de cette ampleur en France. Douze victimes ont pour l'heure été recensées, révélait le parquet de Coutances confirmant une information publiée le 11 mars par *la Manche libre*. Douze jeunes filles qui, d'après les informations recueillies par *Libération*, sont scolarisées dans au moins trois établissements. Un public, un privé catholique et un professionnel. Les collèges Jules-Verne et de l'Immaculée Conception pour les deux premiers, quasi-voisins à Saint-Hilaire. La Maison familiale rurale de Mortain-Bocage pour le dernier, quelques kilomètres plus loin.

Morceaux d'accordéon, effluves de galette saucisse, stands de fromages locaux... Dans les allées du marché de Saint-Hilaire, le sujet agite bien des conversations. Que l'on soit jeune ou âgé, parent ou non, pro de l'IA ou fidèle du téléphone à clapet, le constat est le même. «Quelle tristesse», soupire un octogénaire, en

essayant un béret. Le chapeau est trop petit. Il s'éloigne en claudiquant, déçu. Dans les maisons de pierres des alentours, le choc s'accompagne d'une surprise: celle de voir une telle cyber-affaire secouer un patelin de 5 000 habitants, où seules les cloches de l'église troublent habituellement le sommeil des oiseaux. Et où le terme de «deepfake» n'était jusqu'ici pas très connu. «On est en zone rurale, c'est plutôt la France tranquille... Quand j'ai entendu parler de l'affaire à la radio, je me suis dit: "Mais qu'est-ce que c'est que ce truc?" Maintenant, je me dis que si ça arrive par chez nous, ça peut arriver partout», souffle le père Benoît Lemieux, le prêtre de la paroisse.

«DANS LE VILLAGE, ÇA A PARLÉ»

C'est sur un autre territoire que Maïté (1), 14 ans, a découvert le scandale: Instagram. «Y a des filles qui mettaient des publications en disant "attention à vous", raconte la collégienne, crop-top noir et boisson énergisante à la main. J'ai

demandé à une copine ce qu'il se passait et elle m'a dit qu'un compte prenait les photos qu'on postait sur les réseaux pour en faire des nudes.» Des images où les ados apparaissent dévêtuës. Si, pendant des années, la maîtrise du deepfake pornographique était réservée à une minorité d'initiés et ciblait

surtout des stars, il s'est démocratisé au gré des avancées de l'IA. Il suffit désormais d'une photo et de deux clics pour dénuder artificiellement n'importe qui. Facile. Si bien que fin 2023, déjà, une vingtaine de jeunes filles

déposaient plainte dans le sud-ouest de l'Espagne après que leur image a été détournée de façon licencieuse.

Amandine (1) a consulté le compte Instagram incriminé pour la première fois un soir, début mars. «Une amie de ma sœur l'a prévenue que quelqu'un se faisait passer pour elle

en ligne», raconte la jeune femme. Sur la plateforme, un faux profil au nom de l'ado de 15 ans affichait des montages photos et vidéos d'elle dénudée. D'elle, mais aussi de ses copines. Et, par une mécanique diabolique, de la plupart des filles qui venaient le consulter. «On a prévenu nos amies que ce compte existait. Elles sont allées le voir, ont regardé ses storys [des publications éphémères dont l'auteur peut savoir qui les a consultées, ndlr] et juste après elles se retrouvaient à leur tour affichées dessus», rapporte la jeune femme avec colère.

D'après son décompte, une quinzaine de personnes, âgées de 14 à 20 ans, auraient été piégées. Dès le lendemain, la famille d'agriculteurs a porté plainte en gendarmerie et, comme pour les autres plaignantes, l'enquête suit son cours, sans qu'aucun suspect n'ait été identifié. Mais





«La plupart du temps, ces histoires passent sous les radars»

Philippe Gosselin, député LR de la Manche, a déposé une proposition de loi pour renforcer la protection des mineurs en ligne. Il est élu du département où s'est déroulée l'affaire des «deepfakes» qui a touché trois collèges en milieu rural.

Hasard du calendrier parlementaire. Tandis que sa circonscription s'émouvait d'une vaste affaire de fausses images générées par intelligence artificielle pornographiques visant douze collégiennes de la Manche, le député Philippe Gosselin (LR) déposait mardi 11 mars une proposition de loi visant à renforcer la protection des mineurs en ligne et la lutte contre la pédocriminalité. Et ainsi «*incriminer la création et la diffusion des deepfakes*». **Ce n'est pas la première fois que des mineurs sont victimes de deepfakes pornographiques dans le monde. Que proposez-vous pour enrayer le phénomène en France?**

Aujourd'hui, des textes existent sur le plan pénal permettant l'incrimination du harcèlement, y compris du harcèlement sexuel. Avec notre proposition de loi, on veut aller plus loin. Plusieurs points nous paraissent saillants. Tout d'abord, nous proposons une aggravation des peines contre les auteurs d'infractions commises sur des mineurs de moins de 15 ans. Ensuite, nous souhaitons incriminer la création et la diffusion des deepfakes. Nous proposons, par ailleurs, de mettre au point une sanction spécifique sur le partage de telles images ou leur envoi non sollicité. Enfin, et plus radicalement, nous demandons la pénalisation de la fabrication et de la mise à disposition de modèles d'IA



ASSEMBLÉE NATIONALE

INTERVIEW

générateur destinés à générer des contenus pédocriminel.

En France, avez-vous déjà entendu parler d'affaires similaires à celle de votre département?

En Normandie, quelques cas avaient déjà été signalés à des chefs d'établissements. Dans d'autres régions, certaines histoires ont parfois été médiatisées... mais assez peu en réalité. La plupart du temps, elles passent sous les radars. L'affaire des deepfakes de la Manche est singulière par son ampleur. Ce sont douze jeunes filles. Douze. Pas deux, pas trois. C'est peut-être l'occasion, pour les jeunes, pour les familles, de se rendre compte qu'il y a des risques avec l'IA. Tout le monde sait que cette technologie existe, qu'elle se propage à vitesse grand V, mais le droit est en retard. Il faut mettre les bouchées doubles. Et sur un sujet pareil, je pense qu'on devrait arriver à faire front commun.

Etes-vous surpris que la première affaire de cette ampleur se déroule dans la Manche?

C'est vrai que ça paraît contre-intuitif. On pourrait penser que, comme on est un peu plus loin des grandes agglomérations, on serait un peu plus épargnés par ces problèmes. Mais même chez nous, on n'est pas à l'abri. Notre population n'est pas sous cloche et est elle aussi traversée par les évolutions mondiales. Parfois plus tardivement, et c'est pour cela qu'il faut alerter nos jeunes qui sont de ce fait peut-être moins vigilants que d'autres. La majorité se dit de bonne foi. Ces individus disent que comme ils vivent dans un département plus tranquille, il n'y a pas de raison qu'ils aient de problèmes en ligne. Au contraire, il faut leur faire comprendre que lorsqu'ils publient sur les réseaux sociaux, n'importe qui peut aujourd'hui enregistrer leur visage très facilement et faire n'importe quoi grâce à l'IA. Chez nous aussi, c'est possible.

Recueilli par É.V.

Amandine s'impatiente: «*Ma sœur, ça lui a fait bizarre mais aujourd'hui ça va. Elle sait très bien qu'elle fait pas de photos de ce genre. Mais moi, ça m'énerve beaucoup, je veux savoir qui a fait ça. Surtout pour ces pauvres gamines qui n'ont rien demandé. Ces photos, elles ont bien tourné et, dans le village, ça a parlé.*» A la sortie des cours, au collège Jules-Verne comme à «l'Immac», plusieurs jeunes le confirment à Libé: avant que le monde des adultes ne soit au courant, le profil avait déjà circulé entre les élèves. Passant de main en main, de portable en portable et d'école en école plus vite qu'un virus. «*J'ai entendu tout le monde en parler. Les gens étaient choqués*, rapporte Dylan (1), 15 ans, les mains dans les poches. *Quand c'est sorti dans la presse, notre prof nous a expliqué que c'était pas bien du tout et que c'était sûrement un kéké qui avait voulu faire l'intéressant derrière.*» Son père, Francis (1), s'excuse à ses côtés: «*Sur le moment, il n'a pas compris que c'était grave et qu'il fallait nous en parler.*» Rien que dans sa classe de troi-

sième, Maïté dénombre deux victimes. Dont une bonne copine. «*Elle m'a montré la photo. En la voyant, je me suis dit que ça ressemblait vraiment, ça faisait bizarre*», souligne la jeune fille aux longs cheveux bruns. En dehors de ses doigts anormalement déformés, une seule différence permet à son amie de prouver que le cliché est un trucage: un grain de beauté ajouté par l'IA sur son torse. «*Mais bon, ça, à part elle, personne pouvait le savoir*», souligne Maïté. Comble du cauchemar: d'après l'adolescente, le compte, banni à plusieurs reprises au gré des violations des règles antinudité d'Instagram, a toujours fini par réapparaître. «*A un moment, ma copine était tellement mal qu'elle a fini par aller à l'infirmier de l'école*», conclut Maïté, l'air désolé.

PHOTOS DE TRACTEURS OU DE CHIENS

Une victime a fini par se confier à ses parents. Une autre à une enseignante. Et peu à peu, l'affaire est arrivée aux oreilles des gendarmes. Au collège de l'Immaculée Concep-

tion, une plaignante s'est confiée le 4 mars à un membre du personnel, faisant partie d'un plan dit «Boussole» en place dans l'enseignement catholique. «*C'est un plan qui promeut la bientraitance dans nos écoles, c'est une sorte d'outil de veille pensé pour améliorer le climat scolaire*», éclaire le directeur Marie-Bernard Boudant, qui se félicite par ailleurs de la «confiance» entre adultes et élèves ayant permis de libérer la parole dans son collège. Mais pour le reste, on sent les trentenaires et plus quelque peu démunis. Voire dépassés.

Contrôle parental renforcé, usage du portable restreint, mises en garde... dans les écoles comme dans les salles à manger, le sujet de l'IA et ses dangers n'est pas encore très répandu, faute de connaissances en la matière. En revanche, celui des réseaux sociaux, lui, l'est tant et plus. Pour la plupart des parents croisés, la solution réside en une interdiction: celle de ne plus laisser les mineurs poster des photos d'eux sur la Toile. «*Ça fait longtemps que je dis [à mon fils] de ne pas mettre*

des images de lui. Du coup, il met des photos de notre tracteur. Ou du chien, ce qui est moins grave», résume une mère, cheveux blonds coupés court et grand sourire. D'autres parents sont plus radicaux. «*J'en connais qui ont été tellement chamboulés qu'ils ont fini par carrément supprimer les comptes de leurs enfants sur les réseaux*», poursuit-elle.

«UNE FORMATION POUR LES PARENTS»

Contactés par Libération, tous les chefs d'établissements concernés – qui pour la plupart interdisent les téléphones en leur sein – affirment organiser maints programmes de prévention concernant l'usage des plateformes par les plus jeunes. En réponse au scandale, «*on va organiser pour les parents d'ici à la fin d'année une formation sur le cadre de la loi et des réseaux sociaux*», renchérit Marie-Bernard Boudant. L'occasion de rappeler que l'inscription à la plupart de ces sites n'est autorisée qu'à partir de 13 ans. S'agissant de l'appréhension de l'IA,

le chemin reste ténébreux. Dans un communiqué transmis à Libé, le ministère de l'Education nationale rappelle vouloir «*dès la rentrée 2025* mettre en place un parcours pédagogique sur la plateforme en ligne Pix dédié à l'IA pour les élèves de quatrième et de seconde. Au programme: leçons sur les IA génératives, la gestion des données et les impacts environnementaux. Reste à savoir si cette formation de trente minutes à une heure trente laissera suffisamment de place à l'épineux sujet des deepfakes et autres arnaques algorithmiques. En attendant, certains établissements tentent de découvrir l'outil et de se l'approprier comme ils peuvent. Dans son bureau professoral, Marie-Bernard Boudant désigne du doigt une pile de flyers annonçant les futures portes ouvertes de l'établissement, un dessin d'un petit garçon enjoué à l'appui. L'image est générée par IA. Et fait sourire le directeur: «*On essaie de se mettre à la page.*»

(1) Certains prénoms ont été modifiés.

Annonces légales

legales-libe@teamedia.fr 01 87 39 84 00

Libération est officiellement habilité pour l'année 2025 pour la publication des annonces légales et judiciaires par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements 75/93/94 pour le print. Et pour le digital 13/59/75/78/91/93/94. La tarification au caractère (espace inclus) des annonces judiciaires et légales est définie par l'arrêté du ministère de la Culture et la Communication du 22 décembre 2024. La tarification est la suivante pour les départements d'habilitation de LIBÉRATION : Constitution de sociétés civiles et commerciales : tarif forfaitaire : Société anonyme (SA) 395€ HT - Société par actions simplifiée (SAS) 197€ HT - Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU) 141€ HT - Société en nom collectif (SNC) 218€ HT - Société à responsabilité limitée (SARL) 147€ HT - Société à responsabilité limitée unipersonnelle (dite « entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée », EURL) 123€ HT. CLOTURE de sociétés civiles ou commerciales : 110€ HT. LES TARIFS annonces légales au caractères (espace inclus) Hors constitutions et nominations des liquidateurs, clôtures : 75/94/93 (O,237€ HT).

93 SEINE-SAINT-DENIS

Enquête publique

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
PLAINE COMMUNE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

préalable au classement et au déclassement
de certains espaces publics de l'ilot 8
du quartier Basilique
à Saint-Denis

VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.5219-5 V et L1321-2,

VU le code de la voirie routière notamment ses articles L.111-1, L.141-3 et L141-12,

VU le code des relations entre le public et l'administration notamment ses articles L. 134-1 et suivants et R.134-1 et suivants,

VU la délibération du conseil communautaire du 12 décembre 2002 déterminant l'intérêt communautaire de la voirie,

VU sa délibération CC-16/193 du 28 juin 2016 approuvant les objectifs poursuivis par le NPNRU de Saint-Denis pour le quartier Centre-ville et de ses modalités de concertation publique,

VU sa délibération CT-22/2761 du 28 juin 2022 approuvant le bilan de la concertation du NPNRU de Saint-Denis pour le quartier Centre-ville secteur Basilique,

VU la convention pluriannuelle des projets de renouvellement urbain de Saint-Denis signée le 14 décembre 2022 et son avenant,

VU la liste préfectorale d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur pour le département de la Seine-Saint-Denis au titre de l'année 2025, établie le 21 novembre 2024,

VU les pièces du dossier soumis à enquête publique,

Considérant le projet de requalification d'ensemble de l'ilot 8, combinant réhabilitation des logements sociaux, résidentialisation de l'ilot, réaménagement des espaces publics, dans le cadre du NPNRU Centre-ville Basilique, et projet d'amélioration de l'attractivité du centre commercial, porté par son propriétaire, la SCI Basilique Commerce, en rez-de-chaussée de l'ilot ;

Considérant la volonté de Plaine Commune d'apaiser les espaces publics et de requalifier les cheminements aux abords et dans l'ilot 8 ;

Considérant la volonté de Plaine Commune Habitat, propriétaire des logements, de les réhabiliter, d'en améliorer le confort thermique, d'offrir de nouveaux usages des habitants et un cadre de vie plus qualitatif, en résidentialisant et réaménageant la dalle haute ;

Considérant la volonté de la SCI Basilique Commerce, propriétaire des locaux commerciaux, de rendre plus attractive et qualitative l'offre de commerces ;

Considérant la volonté de l'ensemble de ces acteurs de préserver le patrimoine architectural de l'ilot 8, d'y apporter davantage de sécurité, de confort et de tranquillité, et de permettre la pérennité de l'ensemble immobilier ;

Considérant la nécessité de changement de statut de certains espaces publics et la création d'autres

espaces publics pour mettre en œuvre ce projet d'ensemble ;

Considérant la nécessité de conduire une enquête publique préalable aux opérations de classement et de déclassement de voie du domaine public ;

ARRETE

Article 1 :

Par arrêté N°25/598 du 13/03/2025, il sera procédé à une enquête publique préalable au classement et au déclassement de certains espaces publics de l'ilot 8 du quartier Basilique à Saint-Denis, à compter du lundi 7 avril 2025 à 8h30 jusqu'au mercredi 23 avril 2025 à 17h00, soit pendant 17 jours consécutifs.

Article 2 :

Monsieur Guy Vella ancien directeur des espaces publics à Aulnay-sous-Bois est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Article 3 :

Huit (8) jours au moins avant l'ouverture de l'enquête publique, il sera procédé à un affichage sur le secteur du projet et ses abords, à l'Hôtel de Ville de Saint-Denis et au siège de Plaine Commune afin de porter à la connaissance du public l'objet et de l'enquête, la date d'ouverture, le lieu de l'enquête et la durée de celle-ci. Un avis d'enquête publique sera publié dans deux journaux régionaux ou locaux au moins huit (8) jours avant l'ouverture de l'enquête et rappelé dans les huit (8) premiers jours de cette enquête.

Cet avis sera publié pendant toute la durée de l'enquête publique par voie d'affichage à l'Hôtel de Ville de Saint-Denis, à Plaine Commune, sur le site internet de la ville et de Plaine Commune, et aux abords du projet.

Article 4 :

Le siège de l'enquête publique est l'Hôtel de Ville 2 place Victor-Hugo, 93200 Saint-Denis

Le dossier d'enquête publique sur support papier sera déposé à la Mairie de Saint-Denis et accessible pendant toute la durée de l'enquête heures habituelles d'ouverture de la Mairie :

- Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8h30 à 17h
- Jeudi de 8h30 à 17h30
- Samedi de 8h30 à 12h30

Article 5 :

Pendant la durée de l'enquête publique, le public pourra transmettre ses observations et propositions

- Soit en les consignant sur le registre d'enquête côté et paraphé par le commissaire enquêteur et déposé à la Mairie ;
- Soit en les adressant par courrier à :

Monsieur le commissaire enquêteur du déclassement d'espaces publics Ilot 8

Hôtel de Ville

BP 269 - 93205, Saint-Denis cedex

- Soit en ligne sur le registre numérique à l'adresse : <https://www.registre-numérique.fr/ilot-8-saint-denis>

Article 6 :

Les observations et propositions ainsi transmises seront rendues publiques et pourront être consultées pendant la durée de l'enquête sur le site internet de

l'enquête publique mentionné à l'article 5.

Article 7 :

Le commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public à l'adresse, aux jours et heures suivants :

Hôtel de Ville 2 place Victor-Hugo, 93200 Saint Denis :

- Samedi 12 avril de 9h à 12h
- Vendredi 18 avril de 9h à 12h
- Mercredi 23 avril de 14h à 17h

Des observations pourront être émises à l'occasion de ces permanences et être intégrées au registre

Article 8 :

A l'expiration du délai d'enquête fixé à l'article 1, le registre papier sera clos et signé par le commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur, après avoir visé toutes les pièces du dossier, examinera les observations consignées ou annexées au registre et entendra toute personne qu'il lui paraîtra utile de consulter.

Il transmettra au Président de l'Etablissement Public Plaine Commune, d'une part le rapport dans lequel il fera état du déroulement de l'enquête et examineras les observations recueillies et d'autre part, ses conclusions motivées qui doivent figurer sur un document séparé en précisant si elles sont favorables ou défavorables à la demande de classement et de déclassement et d'appui sur les espaces concernés par le projet.

Le dossier d'enquête, le rapport et ses conclusions motivées sur le projet soumis à enquête seront adressés par le commissaire enquêteur à l'autorité responsable du projet d'enquête publique :

Monsieur Mathieu HANOTIN,
Président de l'Etablissement Public Territorial
Plaine Commune

21 avenue Jules Rimet, 93218 Saint-Denis

Une copie du rapport et ses conclusions seront adressées dès réception par le Président de l'Etablissement Public Territorial Plaine Commune à la Mairie de Saint-Denis.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture au public au siège de l'Etablissement Public Territorial Plaine Commune, à la Mairie de Saint-Denis et par voie dématérialisée sur le site internet <https://www.registre-numérique.fr/ilot-8-saint-denis> pendant un an après la date de clôture de l'enquête.

Article 9 :

Au terme de l'enquête, le projet, éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier d'enquête publique, des observations du public et du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, pourra être approuvé par délibération du conseil municipal.

Article 10 :

Le présent arrêté sera publié au siège de Plaine Commune ainsi qu'à l'Hôtel de Ville, quinze (15) jours avant l'ouverture de l'enquête publique, afin d'assurer l'information du public.

Article 11 :

Copie du présent arrêté sera notifiée à :
Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis
Monsieur Guy Vella, commissaire enquêteur
Monsieur le Maire de Saint-Denis.

EP 25-178 / contact@publilegal.fr

Répertoire

annonces@teamedia.fr / 01 87 39 82 89 / 01 87 39 82 95

Disquaire achète au meilleur Prix

DISQUES VINYLES 33T - 45T - CD TOUS STYLES TOUTES QUANTITÉS

Jazz - Pop - Rock - Musique Classique - Métal - Punk - Soul - Funk - House - World - (Afrique, Antilles, Maghreb) - Reggae - Hip Hop

Gros Stocks et Collections

Contactez-nous 07 69 90 54 24

MATÉRIEL AUDIO

Platines - Hi-Fi - Amplis - Cellules - DJ - Jeux Vidéos - Consoles
Déplacement en France
avec respect des mesures sanitaires en vigueur.

Réponse très rapide PAIEMENT CASH

ANTIQUITÉS STEVE

ACHÈTE Manteau de fourrure,



Meubles anciens, Pendules, Horloges, Carillons, Montres à gousset ou poignet, Pièces de monnaie, Bibelots, Vaisselle, Cartes postales, Livres, Machines à coudre, Miroirs, Tableaux, Bronzes, Pâtes de verre, Art asiatique, Violons, Bagagerie de luxe, Vieux vins, Objets militaires, Disques vinyles, Postes de radio, Étain, Cuivre et toutes vos antiquités...

128, rue La Boétie 75008

01 84 60 56 54 ou 07 85 56 51 90

Antiquaire & Décorateur MAISON ALEXANDRA EXPERT RECONNUE

06 15 02 23 98

ACHÈTE COMPTANT ET AU MEILLEUR PRIX SOUS 48H

POUR SA CLIENTÉLE INTERNATIONALE
DÉPLACEMENT GRATUIT PARIS ET PROVINCE

MOBILIERS

(Commodes, Salle à manger, etc.)

Livres Anciens

(Livres, cartes postales, objets militaires, violons)

Objets de Collection

(bijoux, cartes postales, objets militaires, violons)

Vins & spiritueux, et coquet de cave complète

(Vins, maroquinerie, bagagerie, fourrure, sac à main)

Bureau d'Achat 1 rue de Stockholm Paris 8^e

01 45 20 49 64

DÉPUIS PLUS DE 10 ANS AVEC LE PARISIEN

DÉBARRES ET SUCCESSION

maisonalexandra@orange.fr

ANTIQUAIRE EXPERT EN ARTS ASIATIQUES

Achète comptant

porcelaines, statues, vases, bouddhas, mobiliers, laques, paravents....

Décorations asiatiques : corail, jade....



MAISON ALEXANDRA

06 15 02 23 98

Déplacement Paris et Province GRATUIT sous 48 heures

Baron 1744, 1 rue de Stockholm - Paris 8^e
Tél. 01 45 20 49 64

Sat 799263390023

Retrouvez tous les jours les bonnes adresses de

cours,
association,
enquête,
casting,
déménagement, etc.

Contactez-nous

À LA TÉLÉ CE SOIR

TF1

21h10. Carpe diem. Série. Épisodes 5 & 6. Avec Samuel Le Bihan, Barbara Schulz.
23h05. Eurodreams. **23h10.** New York, unité spéciale. Série. Enfances volées. Le procès Wheatley. Violence familiale. Le maraudeur.

FRANCE 2

21h10. Après la nuit. Série. Épisodes 5 & 6. Avec Raphaël Lenglet, Charlie Bruneau.
22h50. L'île prisonnière. Série. Épisodes 5 & 6.

FRANCE 3

21h05. Les promesses. Drame. Avec Isabelle Huppert, Reda Kateb. **22h50.** La ligne bleue. Magazine. Julien, un chameleur chez les ch'tis.

CANAL+

21h10. Marie-Antoinette : l'affaire du collier. Série. Madame Déficit. Avec Louis Cunningham. **22h05.** Dope girls. Série. Épisodes 1 & 2.

ARTE

20h55. En cas de malheur. Drame. Avec Jean Gabin, Brigitte Bardot. **22h55.** La servante écarlate. Film.

M6

21h10. Mariés au premier regard. Divertissement. Émission 4 (1 & 2/2). **23h20.** Mariés au premier regard, la vie d'après. Magazine.

FRANCE 4

21h00. Culturebox, le show. Divertissement. **22h30.** Planète Rap. Magazine.

FRANCE 5

21h05. Les combattantes, gardiennes de l'Amazone. Documentaire. **22h40.** C ce soir. Magazine.

PARIS PREMIÈRE

21h00. La revue de presse. Divertissement. Présenté par Jérôme De Verdier. **23h25.** La revue de presse.

TMC

21h25. Armageddon. Film catastrophe. Avec Bruce Willis, Ben Affleck. **00h05.** San Andreas. Film.

W9

21h10. Homefront. Action. Avec Jason Statham, James Franco. **22h50.** The Revenge. Téléfilm.

TFX

21h10. Appels d'urgence. Magazine. Chauffards et trafiquants, 90 jours avec les gendarmes de Toulouse. **22h15.** Appels d'urgence. Magazine.

CSTAR

21h10. Les duos impossibles de Ferrari 10^e édition. Spectacle. **23h05.** Redouane Bougheraba - On m'appelle Marseille. Spectacle.

TF1 SÉRIES FILMS

21h05. Le crime de l'Orient-Express. Thriller. Avec Kenneth Branagh, Johnny Depp. **23h15.** Hercule Poirot. Série.

6TER

21h10. Kaamelott. Série. Avec Alexandre Astier, Franck Pitiot. **22h40.** Kaamelott. Série.

CHÉRIE 25

21h05. Crimes. Documentaire. Spéciale : ils ont fait trembler Paris. **22h45.** Crimes.

L'ÉQUIPE

20h45. Football : Angleterre / Lettonie. Sport. 2^e journée - Qualifications Coupe du monde 2026. **22h45.** 24 minutes chrono. Magazine.

RMC DÉCOUVERTE

21h10. Wheeler Dealers France. Documentaire. Volkswagen 181. Limousine Lincoln Town Car. **23h30.** Wheeler Dealers France.

RMC STORY

21h10. Dans les secrets des Francs-Maçons. Documentaire. **22h40.** Les Mormons : qui sont-ils vraiment ?

LCP

20h30. Débatdoc. Documentaire. François Mitterrand, que reste-t-il de nos amours ? **21h30.** Débatdoc - Le débat.



[www.libération.fr](http://www.liberation.fr)
113, avenue de Choisy,
75013 Paris
tél. : 01 88 47 98 80
contact@liberation.fr

Édité par la SARL
Libération
SARL au capital
de 23 243 662 €
113, avenue de Choisy,
75013 Paris
RCS Paris : 382.028.199

Principal actionnaire
Presse Indépendante SAS

Cogérants
Dov Alfon,
Amandine Bascoul-Romeu

Directeur de la publication
Dov Alfon

Directeur de la rédaction
Dov Alfon

Directeur délégué de la rédaction
Paul Quinio

Directrices adjointes de la rédaction
Stéphanie Aubert,
Hamdam Mostafavi,
Lauren Provost,
Alexandra Schwartzbrod

Directeur artistique
Nicolas Valoteau

Rédacteurs en chef
Michel Beccuembois
(spéciaux), Laure Bretton,
Gilles Dhers (pilotes web),
Christian Losson
(enquête),
Eve Roger (actu)

Rédacteurs en chef adjoints
Lilian Alemagna (France),
Anne-Laure Barret
(environnement),
Lionel Charrier (photo),
Cécile Daumas (L.),
Sonia Delesalle-Stolper
(monde), Fabrice Drouzy
(suppléments),
Yoann Duval (forums),
Matthieu Ecoiffier (idées),
Quentin Girard
(modes de vie),
Cédric Mathiot
(checknews),
Camélia Paugam (actu),
Didier Péron (culture)

ABONNEMENTS
Site : abo.libération.fr
abonnement@liberation.fr
tarif abonnement 1 an
France métropolitaine : 384€
tél. : 01 55 56 71 40

PUBLICITÉ
Libé plus
113, avenue de Choisy,
75013 Paris
publicite@liberation.fr

PETITES ANNONCES & CARNET
10, bd de Grenelle
75013 Paris
tél. : 01 87 39 80 20
annonces@teamedia.fr

IMPRESSION
Midi Print (Gallargues),
POP (La Courneuve),
Nancy Print (Jarville),
CILA (Héric)
Imprimé en France

ACPM
LE TRI + FACILE

Membre de l'ACPM.
CPPAP : 1125 C 80064.
ISSN 0335-1793.
Origine du papier : France
Taux de fibres recyclées :
100 % Papier détenteur de
l'Eco-label européen
N° FI/37/01

Indicateur d'eutrophisation :
PTot 0.009 kg/t de papier
La responsabilité du journal ne saurait être engagée en cas de non-restitution de documents. Pour joindre un journaliste par mail : initiale du prénom.nom@liberation.fr

SUDOKU 5506 MOYEN

8		1	7		3
6	7			4	8
3	9			5	6
3	8	2	4		9
			9		
7	9	3	6		5
8	1		4	9	2
2	4			7	5
6		5	8	9	4



Solutions des grilles précédentes

MOYEN

4	2	6	7	3	8	9	1	5	1	6
7	3	5	1	9	4	6	2	8		
8	9	1	5	2	6	3	4	7		
3	8	7	4	5	2	1	6	9		
1	5	9	6	7	3	4	8	2		
6	4	2	8	1	9	5	7	3		
5	6	4	9	8	7	2	3	1		
9	7	3	2	6	1	8	5	4		
2	1	8	3	4	5	7	9	6		

DIFFICILE

1	9				6	8
2		3	8	5	9	
7	8			1	2	
		6	4	7		
		9		5		
		8	1	2		
6	7	5		2	8	
4	1	9		6	7	
8	5			9	1	

6	7	5	8	1	9	2	3	4
8	9	2	7	3	4	5	1	6
1	3	4	2	5	6	7	8	9
2	4	6	1	9	7	8	5	3
3	5	7	4	6	8	9	2	1
9	8	1	3	2	5	4	6	7
4	1	8	5	7	3	6	9	2
5	6	3	9	4	2	1	7	8
7	2	9	6	8	1	3	4	5

DIFFICILE

Libération
La boutique

Retrouvez les derniers numéros de « Libération » et nos collectors sur notre boutique



BOUTIQUE.LIBERATION.FR

www.lachainemeteo.com
vos prévisions gratuites à 15 jours

Agitée Peu agitée Calme Fort Mod



Lors du rassemblement Stand Up for Science à Toulouse, le 7 mars. PHOTO ULRICH LEBEUF. MYOP

Stand Up for Science: donnons-nous les moyens de la résistance

La journée du 7 mars a donné lieu à une mobilisation inédite pour témoigner de la solidarité avec les universitaires américains, mais elle ne peut aboutir à accueillir une poignée de «stars». Il faut garantir le financement de programmes, investir dans des emplois ou encore réallouer le crédit d'impôt recherche, estiment plus de 2000 chercheurs.

Par
RÉSEAU STAND UP FOR SCIENCE

Depuis son retour au pouvoir, Donald Trump mène une offensive éclair d'une ampleur inédite contre les institutions démocratiques et les sciences. En combinant censure idéologique, prise de contrôle et destruction des données et des systèmes informatiques, suppression de financements, purges, intimidation, voire terreur, l'université et la recherche scientifique sont violemment attaquées. L'usage de termes comme «changement climatique», «historiquement», «minorités», «racisme» ou «femme» suffit à provoquer l'arrêt d'un programme de recherche, tandis que les agences fédérales subissent des coupes budgétaires violentes et délétères, entraînant des milliers de licenciements.

En parallèle, la répression s'intensifie avec des menaces directes contre un grand nombre de scientifiques, d'universitaires, d'étudiantes et d'étudiants, mais aussi contre des journalistes, des juges, des avocats, parce que les faits qu'ils mettent en évidence gênent les intérêts économiques ou contreviennent aux croyances du pouvoir et de ses soutiens, ou simplement parce que étrangers. Ces événements, dont on observe les analogues dans de nombreux pays autoritaires, nous rappellent l'extrême fragilité de la liberté acadé-

mique lorsqu'elle n'est pas garantie par des statuts, la pérennité des financements et des protections effectives contre les ingérences des pouvoirs politique, économique et religieux.

PRÉCARISATION EN FRANCE

La journée Stand Up for Science du 7 mars a donné lieu à une mobilisation citoyenne et scientifique inédite pour témoigner de la solidarité avec les universitaires aux Etats-Unis, en Argentine et ailleurs. Il s'agit désormais d'aider concrètement les résistances, de mettre en œuvre les moyens effectifs de ces solidarités, mais aussi de constituer et de rendre viable un écosystème scientifique et universitaire mondial. La France, qui pourrait apparaître comme un refuge, est en réalité frappée par des coupes budgétaires qui s'accumulent depuis plus de vingt ans, menaçant la viabilité de son propre système. Une fois l'inflation prise en compte, le dernier budget pour l'enseignement supérieur et la recherche a baissé de 1,5 milliard d'euros, tandis que 1,6 milliard d'euros de crédits ont été annulés pour 2024 et 2025. La précarisation s'est installée comme une norme : non seulement les jeunes scientifiques peinent à trouver des perspectives de carrière, mais les statuts des scienti-

fiques et universitaires titulaires sont eux aussi menacés.

Avec son budget public fortement raboté cette année, le programme «Pause» ne pourra financer l'accueil que de 70 scientifiques et artistes exilés, contre 170 en 2024. Enfin, si la France ne connaît pas aujourd'hui une offensive obscurantiste de l'ampleur de celle menée aux Etats-Unis, nul ne peut ignorer que l'université et la recherche y font l'objet d'attaques : accusation du monde universitaire d'avoir «cassé la République en deux», atteintes contre la liberté académique, violation du principe millénaire de franchise universitaire, droits de scolarité dissuasifs pour les étudiants étrangers hors Union européenne, appels à démanteler le CNRS, l'Office français de la biodiversité (OFB) ou l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) et dégradation matérielle d'instituts de recherche comme Inrae. En clair, ni la France ni l'Europe ne sont actuellement les havres d'épanouissement scientifique et universitaire dont la société a pourtant besoin pour affronter les crises démocratique, économique, sanitaire, climatique et environnementale.

Etre à la hauteur de ce moment de basculement planétaire ne peut consister à usurper le nom de «Stand Up for Science» pour

IDEES/

accueillir une poignée de «stars» sur des contrats aux noms prestigieux – «chaires d'excellence» – reproduisant ainsi la gestion de la pénurie par la mise en compétition des scientifiques. Comme si, face à la crise climatique, on choisissait d'envoyer quelques élus sur Mars plutôt que de préserver les conditions de vie sur Terre. Accueillir des scientifiques menacés en exil est une nécessité, mais il faut commencer par appuyer tous les mouvements de résistance sur place. C'est la protection effective de l'écosystème scientifique mondial qu'il faut mettre en œuvre. Cela nécessite de réaffirmer certaines de ses valeurs fondamentales, à commencer par un attachement philosophique et politique à la vérité.

ÊTRE À LA HAUTEUR DES DÉFIS

Cela suppose également un ensemble de transformations visant à protéger la recherche et l'université d'assauts directs et immédiats, comme ceux en cours, mais aussi d'attaques dans la durée, fragilisant ses institutions et ses statuts : garantir la préservation et l'accès aux données en mettant en place des infrastructures de stockage de données décentralisées; pérenniser le financement de programmes de recherches et de formations universitaires pour réduire la dépendance au pouvoir politique que confèrent les financements compétitifs; accorder aux étudiants un statut reconnaissant leur contribution essentielle dans la production collective des savoirs et favoriser l'insertion des docteurs dans le secteur public comme privé; renouer avec un système d'édition scientifique public sous le contrôle de la communauté scientifique, mettant fin au marché captif des revues payantes générant des milliards d'euros de profits pour les éditeurs privés.

Concevoir une université et des institutions de recherche à la hauteur des défis du XXI^e siècle nécessite de repenser leur ancrage sur le territoire conformément à un monde décarboné, permettant aux citoyennes et aux citoyens de pouvoir se former à l'université tout au long de la vie, quels que soient leur milieu d'origine et leur lieu de naissance. Cela suppose d'investir dans la création de dizaines de milliers de postes stables garantissant l'autonomie à l'égard des pouvoirs. Ces emplois d'universitaires, de scientifiques, de personnels de soutien à l'enseignement et à la recherche permettront à la fois d'accueillir celles et ceux en situation difficile en exil ou ailleurs, mais aussi d'assurer la production, la transmission et la préservation des savoirs pour les rendre disponibles au plus grand nombre. Financer cet investissement pourrait impliquer de réallouer des moyens considérables des dispositifs d'aide directe ou indirecte au secteur privé (crédit d'impôt recherche, alternance, etc.), qui mobilisent des sommes considérables, sans bénéfice collectif à la hauteur du financement.

C'est aujourd'hui que nous devons concevoir les institutions qui feront des savoirs un bien commun, contribuant à rouvrir des horizons florissants. ◆

La protection des lanceurs d'alerte doit être inscrite dans la Constitution

La condamnation de la filiale française de la banque UBS pour harcèlement moral à l'encontre de deux anciens employés rappelle l'importance des lanceurs d'alerte.

Lundi 10 mars, la filiale française de la banque UBS a été condamnée pour harcèlement moral à l'encontre de deux lanceurs d'alerte. Cette condamnation sonne comme une piqûre de rappel face au caractère primordial de leur rôle. Pour qu'il ne vacille plus et soit définitivement à l'abri d'assauts multiples, il doit être garanti par la Constitution. Václav Havel avait eu des mots magnifiques pour parler de l'inspiration qui fait qu'un citoyen ordinaire est propulsé parfois dans un destin extraordinaire quand, soulevé par une «*insurrection intime*», il prend tous les risques pour porter à la connaissance du public ou du juge des faits gravement attentatoires à l'intérêt général.

Courage et obstination

Les lanceurs d'alerte, catégorie de citoyens sentinelles, se sont imposés dans le débat public depuis maintenant presque trente ans. Ils se sont imposés car, par leur geste et parfois leur sacrifice, ils ont démontré aux Etats et à l'opinion publique que des faits extrêmement graves attentatoires à la probité, à l'environnement, à la santé seraient restés totalement inconnus garantissant une impunité éternelle à leurs responsa-

En cas d'irruption d'un régime semi-autoritaire, la Constitution [sera] le bouclier ultime garantissant l'exercice de nos libertés publiques.

bles s'ils n'avaient pas été déloyaux à l'égard de leur employeur, mais d'une parfaite loyauté à l'égard d'un intérêt supérieur, soit la défense des plus grands intérêts publics. Ils ont été progressivement protégés, pas toujours avec enthousiasme par les politiques, poussés par la société civile, notamment parce que leur geste a permis la récupération de centaines de millions d'euros, qu'il s'agisse de Hervé Falciani (SwissLeaks) ou de lanceurs d'alerte anonymes Panama Papers, Pandora Papers, etc.

Ils ont montré que quelle que soit la précision, la qualité d'une loi nationale anti-blanchiment, anti-corruption, quand les mécanismes les plus sophistiqués sont mis en œuvre grâce à la technique et à la mondialisation financière, ces lois sont des tigres de papier face aux plus grands voyous quand ils veulent opacifier les flux illicites qui toujours appauvissent le plus grand nombre et enrichissent une poignée.

Après la mise en place du statut du lanceur d'alerte par la loi Sapin II du 9 décembre 2016, la loi Waserman du 21 mars 2022 a renforcé le régime de protection des lanceurs d'alerte.

La majorité des pays européens ont intégré, comme l'a fait la France, la directive européenne du 23 octobre 2019, si ce n'est quelques récalcitrants tels les cinq pays qui ont fait l'objet d'amendes du fait de leur retard : l'Allemagne, la République tchèque, la Hongrie, le Luxembourg et l'Estonie. En Amérique latine, en Afrique et en Asie, des grands acteurs de la société civile et des avocats tentent d'imposer un débat public aux fins de protéger les lanceurs d'alerte. Cela sera très difficile. Ils restent les adversaires ultimes de la grande oligarchie financière mondiale.

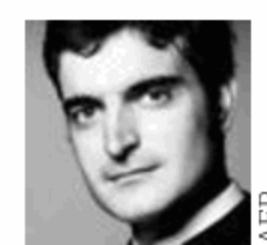
Il est grand temps donc aujourd'hui que la protection des lanceurs d'alerte soit constitutionnalisée. Cette protection s'impose dans notre droit fondamental, car jamais, dans l'époque tragique que nous traversons où nous baissions les yeux chaque matin sur tant de renoncements et de régressions, leur courage et leur obstination n'ont été et ne seront décisifs pour connaître les turpitudes les plus graves commises par nos responsables privés ou publics et ce d'autant plus que la protection des

acquis de la loi Waserman et la directive européenne sont beaucoup plus étendues que la seule protection de l'alerte et ce qui en est le sous-jacent, l'exercice de la liberté d'expression. Le droit à la protection des lanceurs d'alerte pourrait ainsi être considéré comme un droit autonome en comparaison des autres droits prévus dans le bloc de constitutionnalité telle la liberté d'expression.

Il faut aller vite

Ces exigences de constitutionnalisation s'imposent d'autant plus que la Constitution, en cas d'irruption d'un régime semi-autoritaire, restera, sauf à être contournées de façon frauduleuse par référendum, le bouclier ultime garantissant évidemment l'exercice de nos libertés publiques et assurant aux citoyens qui le méritent, la protection que leur action, vitale pour une démocratie, exige. Il faut aller vite et nous en appelons au Parlement pour qu'il inscrive dans la loi fondamentale quelques lignes aux termes desquelles il serait affirmé qu'en aucune façon un citoyen qui, de bonne foi, révèle, dans un lien avec son employeur ou non, des faits gravement attentatoires à l'intérêt général, ne saurait faire l'objet de représailles quelles qu'elles soient.

Ainsi, devrait être inscrite également dans notre loi fondamentale le principe qui en est le corollaire, soit l'existence d'une autorité administrative totalement indépendante (aujourd'hui la Défenseuse des droits), garantissant la protection de ces lanceurs d'alerte, ultime sentinelle pour réveiller les consciences sur des graves atteintes à l'état de droit et à la probité dont notre pays est aujourd'hui menacé. ◆



AFP

Par

**WILLIAM
BOURDON
et VINCENT
BRENGARTH**
Avocats

IDÉES /



Le collège-lycée Notre-Dame-de-Bétharram (Pyrénées-Atlantiques). PHOTO MARION VACCA

Après Bétharram, l'Etat va-t-il mettre fin à l'autogestion de l'enseignement catholique ?

Alors que depuis des décennies, les autorités diocésaines administrent leurs établissements privés sans contrôle de la puissance publique qui les finance, la tragédie béarnaise, dont la commission d'enquête parlementaire s'est ouverte jeudi, pourrait marquer un tournant.

«**C**elui qui ne connaît pas la vérité n'est qu'un imbécile. Mais celui qui connaît la vérité et la nomme mensonge, celui-là est un criminel», Bertolt Brecht, (*la Vie de Galilée*, 1938). Il est toujours malaisé de prendre appui sur une tragédie, surtout quand elle est récente et toujours actuelle, pour en faire l'objet d'une tribune. Toute la difficulté est de ne pas ajouter de l'indécence à la douleur des victimes. Ceci étant posé, je voudrais revenir sur ce que dit cette tragédie de Bétharram de l'organisation actuelle de l'enseignement catholique au sein de notre système éducatif qui, je le rappelle, est une hérésie juridique, puisque l'Etat ne reconnaît que les établissements d'enseignement privé, et non cette autorité auto-instituée qu'est le secrétariat général de l'enseignement catholique, émanation de la Conférence des évêques de France. Quand la Cour des comptes en 2023, quand les députés Vannier et Weissberg en 2024 constatent que les établissements d'enseignement privé sous contrat, soit à 98% catholiques, ne sont pas contrôlés

par l'Etat d'un point de vue ni financier, ni pédagogique, ni administratif, alors qu'ils doivent l'être en vertu de la loi Debré et des fonds publics qu'ils reçoivent (75 % de leur financement), ça signifie concrètement ceci: ce qui se passe dans ces établissements, y compris les faits de violence physique et/ou sexuelle, est géré par l'enseignement catholique (de la direction de l'établissement à la direction diocésaine), sans que les autorités académiques n'en soient informées. «*On se fait confiance*», tel a été l'argument avancé par l'administration pour justifier son incurie devant la mission d'information parlementaire qui s'est ouverte jeudi.

TERRIBLE AVEU

On mesure aujourd'hui ce que cela signifie pour les faits de violence rapportés dans la tragédie de Bétharram. Mais, me direz-vous, c'était un autre temps, puisque ces faits remontent à plus de vingt ans. D'ailleurs Philippe Delorme, le secrétaire général de l'enseignement catholique, n'affirmait-il pas le 15 mars dans *le Figaro*

que «*plus jamais nous ne devons chercher à masquer les affaires*» ? Et pourtant, cet aveu terrible n'a pas empêché l'intéressé de tout faire jusqu'à la révélation de ce drame pour refuser l'intégration du privé catholique dans la procédure commune et systématique de signalement pour faits de violence aux personnes et aux biens, y compris en invoquant le «*caractère propre*» de l'enseignement catholique. Et ce, alors même que la tragédie de Bétharram montre la lourde défaillance des autorités diocésaines dans la gestion de faits graves de violence physique et/ou sexuelle et que l'on vient d'apprendre, par les deux co-rapporteurs de la commission d'enquête parlementaire, la saisine du procureur de la République de Pau pour deux faits graves de «*violences sexuelles entre élèves*» datant de 2024 !

REMONTÉE SYSTÉMATIQUE

Ainsi, il aura fallu le contrôle, sur place et sur pièces, de la commission parlementaire d'enquête le 13 mars pour que le premier plan annoncé par la ministre de l'Education nationale le 21 février soit renforcé, dès le 16 mars, sur ce qui contrariait fortement le secrétariat général de l'enseignement privé : la remontée systématique des faits de violence au niveau académique, et selon leur gravité, au niveau national. Et on comprend bien pourquoi: à partir du moment où ces faits feront l'objet d'une remontée systématique, les autorités académiques et nationales seront bien obligées de se saisir de leur traitement, voire de faire un signalement auprès du procureur de la République si la nature des faits le justifie. Désormais, il va être effectivement difficile de «*masquer les affaires*».

Si, dans la tragédie de Bétharram, l'Etat n'a «*pas été au rendez-vous*», selon les dires d'Elisabeth Borne, c'est aussi parce que, depuis des décennies, ce dernier a laissé s'organiser l'enseignement catholique en un système parallèle et autogéré, sans aucun contrôle. La volonté ministérielle qui s'exprime aujourd'hui de vouloir renforcer les contrôles est louable, mais les moyens supplémentaires accordés en postes d'inspecteurs n'y suffiront pas, sans parler de l'absence de culture commune sur la réglementation du privé au sein des services académiques. Il est temps que l'Etat tire tous les enseignements de la tragédie de Bétharram sur l'organisation actuelle de l'enseignement catholique s'il veut être réellement au rendez-vous de ses obligations légales. ▶

Par
FABIENNE FEDERINI



Docteure en sociologie



MÉDIATIQUES

Par
DANIEL SCHNEIDERMANN

Fake news sur Brigitte Macron, nouvelle munition des Russes... et des Américains

Des journalistes proches de Trump et de Poutine joignent leurs forces pour propager l'absurde rumeur «Brigitte Macron est un homme». Un complotisme d'Etat qui vise à affaiblir les Européens et change la donne.

Jadis était la guerre hybride menée par la Russie contre les puissances européennes, et notamment contre la France. Nul ne connaît exactement son périmètre ni ses modalités exactes (mains rouges et étoiles bleues peintes sur les murs, cyberattaques contre des hôpitaux, fake news répandues sur les canaux les plus improbables), mais l'avantage de l'enveloppe «guerre hybride», c'est qu'on pouvait y glisser tout et n'importe quoi.

Ce n'est sans doute pas la Russie qui a lancé l'absurde rumeur «Brigitte Macron est née homme», mais c'est typiquement l'enduit propre à cimenter une belle et bonne guerre hybride. A fortiori en ce moment géopolitique où la France tente de mobiliser les pays européens volontaires pour venir en aide à l'Ukraine. La semaine dernière, la chaîne publique Rossiya 1 diffusait une «enquête» d'une quinzaine de minutes, consacrée au président français. Agité, belliciste, narcissique, déraisonnablement tactile, promu en France par les médias des milliardaires, tout y passait, jusqu'à aborder «la rumeur». Pourquoi Macron s'agite-t-il ainsi? Pour faire diversion aux soupçons qui pèsent sur Brigitte, S'adossant aux circonstances, exactes - de la rencontre d'un lycéen de 14 ans et demi et de sa professeure de théâtre de 39 ans - différence d'âge située «aux frontières de la pédophilie» -, s'agglomérant à l'obsession russe pour les «ministres gay» du gouvernement français et à quelques images de Philippe Katerine à la cérémonie d'ouverture des JO de Paris, la «rumeur Brigitte» s'intègre dans la fresque russe d'un pays, et d'un continent, décadents moralement,

corrompus par les déviations sexuelles.

Pardi!

Rien de nouveau en ce début d'année? Rien de nouveau, sauf que la «rumeur Brigitte» ne s'est pas seulement envolée vers l'Est, mais a aussi franchi l'Atlantique, où elle s'est déguisée sous les habits du «free speech». L'ex-journaliste de Fox News Tucker Carlson s'en affirme, lui aussi, intimement convaincu, dans un dialogue podcasté avec un autre ex de Fox News, Clayton Morris, et diffusé le 14 mars. Et c'est du lourd: Carlson le tient de l'influenceuse vedette Candace Owens (cinq millions d'abonnés sur Instagram), «personne la plus sympa que j'ai jamais rencontrée», et esprit fort qui ne croit ni à l'homme sur la Lune ni à la réalité des expérimentations médicales dans les camps nazis. Carlson: «Emmanuel Macron était un enfant, et cet homme l'a pris sous son aile et détourné, en usurpant l'identité de quelqu'un d'autre.» Morris: «D'ailleurs sur la photo officielle, on voit un livre pédophile derrière lui.» Carlson, stupéfait: «Quoi?» Morris, changeant de sujet: «187000 enfants du

Guatemala acheminés aux Etats-Unis pour alimenter l'esclavage sexuel.» Et retour sans transition au motif. Morris: «Et quand vous avez des gens comme Brigitte Macron qui sont, genre, des prédateurs d'enfants, cela fait sens. Ils sont protégés.» S'il a été éjecté de Fox News pour cause de diffamation à l'égard des machines à voter lors de l'élection de Biden en 2020, Carlson n'en a pas moins interviewé Trump et Poutine. Si les mots ont un sens, c'est un influent journaliste officieux du pouvoir. Comme toujours, à l'origine des rumeurs délirantes, se trouvent des manips, des intox, des approximations des pouvoirs mis en cause. Ainsi, quand il s'agit, dans les années 2015 de «vendre» à l'opinion française un inconnu nommé Emmanuel Macron, ses spin doctors l'affecteraient-ils d'une différence d'âge de vingt ans avec son épouse (alors que cette différence est en réalité de vingt-cinq ans). Petit mensonge, gros mensonge? Ainsi, il est exact qu'Emmanuel Macron a fait figurer sur son portrait officiel, à côté des Mémoires de guerre de Charles de Gaulle et du Rouge et le Noir de

Stendhal, les Nourritures terrestres d'André Gide, lequel n'a jamais caché ses pratiques qu'on qualifierait aujourd'hui de «pédocriminelles».

Combien d'Américains, informés de la rumeur, sont aujourd'hui persuadés que l'épouse du président français est une personne transgenre? Peu importe. L'important, c'est que les pouvoirs russe et américain joignent leurs forces pour propager cette fake news mondiale. Ces deux armées hybrides ont fait leur jonction au-dessus de la tête de ces gêneurs d'Européens, avec leurs lois, leurs droits de l'homme, et leurs instances de régulation du «free speech». Et avec la bénédiction de leurs gouvernements: de même que les brutalités nazies enflévrivent l'Allemagne bien avant la prise de pouvoir par Hitler en 1933, le complotisme made in US n'a pas attendu pour s'épanouir le 20 janvier 2025. Mais sa mutation en complotisme d'Etat change la donne. Lutter contre cette intoxication mondiale, ce n'est pas protéger Emmanuel et Brigitte Macron. C'est protéger la vérité, cette éternelle victime de guerre. ◀



Emmanuel Macron et Brigitte Macron, en 2019, au Touquet-Paris-Plage. CHESNOT/GETTY IMAGES

CULTURE/

**YANN GOURDON ET JÉRÉMIE SAUVAGE,
DU GROUPE FRANCE**

**«Ce qu'on cherche,
c'est le moment
où on s'abandonne»**

Discrète mais indispensable au paysage expérimental depuis vingt ans, renommée pour ses concerts hypnotiques et en perpétuelle quête de nouvelles sensations sonores, la formation revient sur son parcours avant de monter sur scène à Paris samedi.

Recueilli par
MARIE KLOCK

A u concours des groupes introuvables sur Google, France occupe une place de choix. Confidential depuis vingt ans, le trio formé autour de la vielle à roue de Yann Gourdon est suivi avec ferveur par des adeptes qui font circuler le tuyau de bouche à oreille comme un trésor inestimable. C'est que France ne fait pas de simples concerts, France vous transforme. On identifie un avant et un après. Notre jalon à nous se situe il y a dix ans, décembre 2015, dans un hall des Trans Musicales de Rennes et un état de fatigue si redoutable qu'on n'allait pas tarder à tout oublier, nom, prénom, adresse, profession des parents compris.

Un concert de France, c'est un rythme de batterie et une note de basse, répétés imperturbablement et aussi longtemps que possible pendant que le joueur de vielle

pétrit un unique accord qui, ce soir-là, allait enfiler doucement jusqu'à déchirer la toile qui nous sépare de l'autre-monde et libérer des hurlements plus tout à fait humains. Une partie du public quittait le hall, désarçonnée parce minimalisme sauvage, ceux qui restaient vivaient collectivement une expérience semblable à un rite initiatique.

Un moment décisif dans la préhistoire de France a lieu au mitan des années 2000 quand Yann Gourdon et le bassiste Jérémie Sauvage, alors étudiants aux Beaux-Arts de Valence, s'associent avec le batteur Mathieu Tilly pour reprendre *Outside the Dream Syndicate*, monument de la musique drone né en 1973 d'une rencontre entre le compositeur et violoniste d'avant-garde Tony Conrad et les kraut-rockeurs Faust. Ce n'était pas encore France mais une graine était semée. Depuis, le groupe laboure les circuits alternatifs, à son rythme

(les amateurs de listes se régaleront de voir consignés tous les concerts du trio sur le site lllliilll.fr). De temps en temps, une captation de concert fait office d'album, pressé généralement à 500 exemplaires en vinyle – le dernier, *Destino Scifosi*, sorti fin janvier, s'est écoulé en quelques semaines. Pas d'annonce, pas de promo, des interviews qui se comptent sur les doigts d'une main, surtout de Yann Gourdon et souvent en lien avec son collectif la Nôvia, lieu de réflexion et d'expérimentation autour des musiques traditionnelles ou expérimentales depuis la Haute-Loire. C'est au sein d'un festival qui s'intéresse précisément à ces champs-là qu'aura lieu le prochain concert du groupe: vendredi et samedi, la salle parisienne flottante Petit Bain accueille la première édition de Rage sacrée. Une programmation réjouissante en diable où l'on croisera, au lendemain de l'équinoxe de printemps, The Shovel Dance Collective

(Angleterre), Clarissa Connelly (Ecosse), Daniela Pes (Italie), Verde Prato (Espagne) et autres artistes qui s'approprient avec élasticité et très loin de tout conservatisme les traditions musicales de leurs pays respectifs.

Est-ce que vous constatez une recrudescence d'intérêt pour des musiques d'inspiration traditionnelle ? Vous recevez plus de demandes de concerts ?

Jérémie Sauvage: Pour les demandes auprès de France, c'est assez constant. En ce moment on est peut-être plus liés à tout ce qui se fait de trad, il y a dix ans on nous associait aux musiques psychédéliques, avant ou après ça, je ne sais plus très bien, c'était le noise, le punk...

Yann Gourdon: On n'a jamais eu envie d'être classés dans quelque catégorie que ce soit mais comme on a envie de nous faire jouer, on nous met dans des cases, et ces cases changent. L'engouement n'est pas nouveau, il grossit depuis quel-

ques années; peut-être qu'on est à un moment où de plus en plus de gens issus des musiques traditionnelles jouent en dehors du réseau de ces musiques-là, et des gens qui viennent d'un autre milieu s'y intéressent. Et puis les musiques dites traditionnelles, contrairement au folklore qui entend représenter une pratique culturelle d'un instant figé un peu comme une image d'Epinal, sont en mouvement permanent. Elles sont imprégnées de toutes sortes d'influences liées aux époques qu'elles traversent, elles s'inscrivent dans un flux.

Yann, vous avez commencé la vielle à 12 ans et joué dans des bals avec votre père violoniste. Jérémie, vous aviez un rapport avec ces musiques-là ?

J.S.: Moi j'ai découvert Queen en CD quand j'avais 8 ans, c'est le truc qui m'a le plus plu de tout ce que j'avais vécu jusque-là, et qui m'a donné envie de faire de la musique. Aucun rapport avec les musiques





Un concert de France, c'est un rythme de batterie et une note de basse, répétés imperturbablement.

PHOTO GUILLAUME MOREL

les yeux fermés, mais d'un coup vous les avez ouverts et vous avez craché à ses pieds. A quel point de tels moments peuvent-ils vous déstabiliser?

J.S.: Parfois on a juste une pensée en tête qui nous dérange tout autant, alors on se rattaché à ce que font les autres, on s'accroche à leurs wagons et, le temps aidant, on replonge.

Y.G.: Ce type d'événement, c'est des choses que je vis comme revenir au réel et reprendre conscience que je suis en train de faire le spectacle. C'est un truc qui a tendance à vite me mettre mal à l'aise. Et qui, du coup, peut générer des réactions de rejet à ce moment-là. Faire le spectacle... c'est pas un truc qui me plaît.

Vous avez des souvenirs de concerts particulièrement réussis?

Y.G.: Il y a des moments qui, moi, m'ont marqué, chaque fois très liés à l'environnement dans lequel on était. Un festival en Normandie au bord du lac de la Roche-qui-Boit, où on a joué tard dans la nuit et le jour s'est levé pendant le concert, ou plus récemment le schéma inverse: on a commencé de jour et fini de nuit. C'était en Lozère, peu après le Covid, je crois même qu'il y avait encore un couvre-feu...

J.S.: On jouait dehors, un dimanche soir, sans sono, au milieu de nulle part. Les gens étaient tous épuisés d'un festival où ils avaient l'air d'avoir bien bringué, il y avait des orages au loin, le ciel a tourné et les gens ont commencé à faire un feu qui est devenu immense. Les flammes faisaient plusieurs mètres de haut, c'était la seule source de lumière... C'était vraiment beau.

Le nom introuvable, l'absence de com, est-ce une volonté de garder le contrôle sur votre musique, qui doit être vécue plutôt que streamée?

J.S.: Moins on en dit, moins on essaye de décrire, plus on reste effacés comme ça, plus on se concentre juste sur le fait de faire.

Y.G.: C'est pas pour garder le contrôle. Avoir le contrôle sur quoi que ce soit ne m'intéresse pas. C'est surtout pour que des personnes extérieures ne prennent pas le contrôle de ce groupe qu'on a envie de préserver comme un espace... j'ai pas envie de dire un gros mot comme «liberté» parce que c'est pas non plus un espace de liberté, mais en tout cas un espace dans lequel je puisse continuer à m'abandonner, à m'égarer. ➜

traditionnelles! J'ai découvert ça avec Yann. Il m'a entraîné dans les bals, ça a été une vraie claque. Le public varié en âge, les pépés qui dansaient avec des enfants...

Avant de former France, vous avez joué en duo...

Y.G.: On n'a jamais été un duo, simplement quand on était étudiants aux Beaux-Arts on se donnait rendez-vous toutes les semaines dans l'amphi de l'école pour faire du son, mais Jérémie n'était pas à la basse, je n'étais pas à la vielle, on expérimentait plutôt des choses. Quand je venais, je ne savais pas ce que Jérémie allait apporter.

J.S.: Moi c'était souvent des instruments bricolés, des trucs trouvés dans les poubelles, ce qu'ils ont commencé à appeler du *bending* [pratique technico-artistique qui consiste à modifier les fonctions sonores d'un appareil électronique pour en extirper des sons inattendus et pourquoi pas de la musique, ndlr]... Et puis ça a pris une direc-

tion où plutôt que d'être en improvisation totale, on a commencé à amener de la contrainte.

Y.G.: Faire des choix. Il peut y en avoir de toutes sortes. Des choix de mise en œuvre de procédés – typiquement ce qui se passe dans France, c'est-à-dire décider de jouer un seul rythme pour la durée totale du morceau, qui a pu durer de quatre minutes à deux heures. Ou poser des contraintes d'instrument. Une fois, Jérémie était venu avec un vélo d'appartement, et c'était ça la contrainte: faire du son avec un vélo d'appartement.

Et comment se passe la transition entre votre première reprise commune de Faust et Tony Conrad, qui était aussi «juste» un jeu de contrainte, et ce qui est devenu France?

J.S.: On a joué cette reprise une première fois, avec vraiment l'idée de partitionner et reproduire ce qui se passe dans la musique de Tony Conrad et Faust. Un an plus tard, on

a remis le couvert avec un autre batteur qui a ramené quelque chose de plus proche de Neu!, et là on a eu le sentiment de vraiment s'approprier la chose, il s'est passé un truc assez fou avec le public. Le concert n'a pas duré bien longtemps, peut-être un quart d'heure, mais tout le monde était dans un état... Avec Yann, on s'est dit: ça, il faudrait qu'on le refasse. Pour moi, c'était un peu ça, le premier concert de France. Janvier 2005, entre amis, dans une arrière-salle de la mairie de Valence, avec des néons au plafond, une lumière blafarde.

Sur scène, vous avez une présence très forte et en même temps c'est une tension étrange entre être là et s'oublier, chercher l'abandon, non? Est-ce qu'il y a des circonstances dans lesquelles c'est difficile d'oublier le réel autour de vous, difficile de décoller?

J.S.: Il s'agit plutôt de se servir de ce qui nous entoure pour partir.

Y.G.: Je sais que ce que je cherche, c'est le moment où je perds pied, où je m'abandonne dans le son et où je suis porté à la fois par la basse, la batterie et les gens autour de nous.

Quand je ne sais plus forcément ce que je suis en train de jouer. Je pense que c'est aussi pour ça que je n'aime pas du tout réécouter les enregistrements de France. Chaque fois je me dis: houla, c'est pas terrible ce que je fais. Parce que d'un coup je m'attache à des détails qui n'ont aucune importance au moment où ça joue, parce qu'ils sont dilués dans une forme d'énergie globale qui tend vers un endroit...

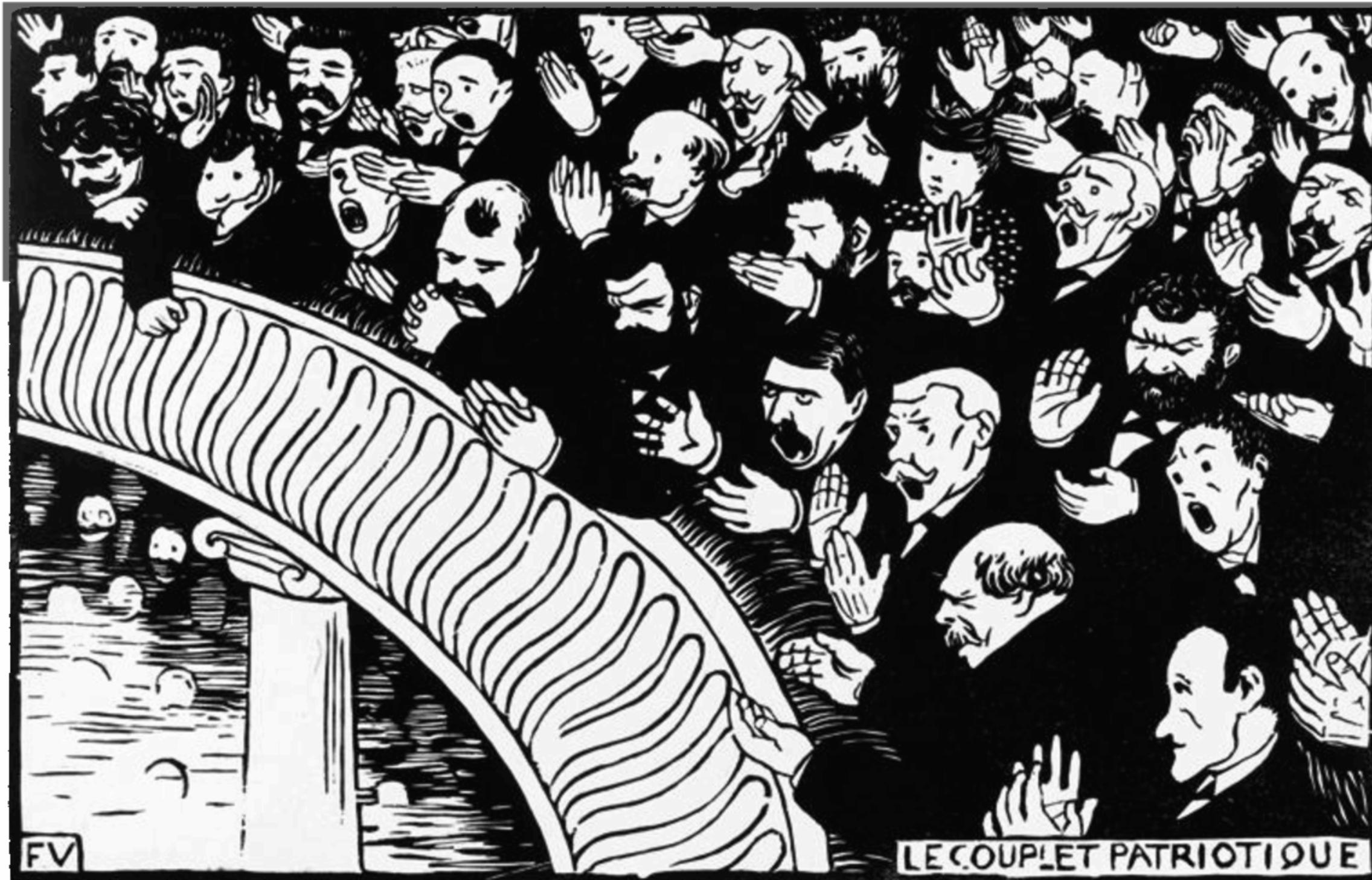
J.S.: ... de rassemblement dans un lieu et un moment...

Y.G.: ... et dont on peut faire une multitude d'expériences.

J'ai souvenir d'un concert parisien où vous, Jérémie, jouiez parmi le public, face à la scène, et un mec collé à vous n'arrêtait pas de vous prendre en photo.

Vous aviez l'air très concentré,

En concert le 29 mars au festival Rage sacrée (Petit Bain, Paris XIII^e), 21 euros la soirée.



Le Couplet patriotique,
de Félix Vallotton.
PHOTO BIBLIOTHÈQUE
NATIONALE DE FRANCE

«Alfred Dreyfus, vérité et justice», enfer sensible

En exposant photos, objets, peintures et documents d'époque, le musée d'Art et d'Histoire du judaïsme redonne volume et humanité au destin du capitaine français condamné puis réhabilité au tournant du XX^e siècle.

Les trois-quarts de l'espace sont occupés, surchargés, par des corps d'hommes en veston noir vociférant et applaudissant au balcon d'une salle de spectacle. La gravure sur bois est de Félix Vallotton, elle s'appelle *le Couplet patriotique*. Elle date de 1893, un an avant la condamnation de Dreyfus pour haute trahison, après un procès expéditif fondé sur des faux montés de toutes pièces par l'état-major de l'armée. Sourcils froncés et gueules ouvertes, elle convoque le climat nationaliste et antisémite de la pas si Belle Epoque, au cœur de la nouvelle exposition du musée d'Art et d'Histoire du judaïsme, «Alfred Dreyfus, vérité et justice».

Le Mahj avait consacré une première exposition à l'affaire Dreyfus en 2006, au centenaire de la réhabilitation du capitaine. Dix-neuf ans plus tard, elle y revient, puisque c'est nécessaire,

puisque l'affaire fait toujours en 2025 l'objet de lectures complotistes et puisqu'il faut encore «répondre aux nouveaux marchands de haine», écrit Paul Salmona, le directeur de l'institution, dans la préface au catalogue («C'est trouble cette histoire», «on ne saura jamais», osait Eric Zemmour en 2021). L'exposition réactualise aussi le récit de l'affaire à la lumière des recherches les plus récentes, celles notamment de l'historien Vincent Duclert ou de Philippe Oriol, commissaire de l'exposition avec Isabelle Cahn, ancienne conservatrice générale des peintures au musée d'Orsay.

«Crime juridique». A propos de l'affaire Dreyfus, il y a longtemps qu'on ne parle plus d'injustice, rappelle celle-ci, mais d'une «énorme machination dans un contexte d'antisémitisme débridé». Longtemps qu'on ne

parle plus «d'erreur judiciaire mais de crime juridique». Plus récemment en revanche, la place donnée au capitaine Dreyfus dans sa propre affaire a changé. Longtemps, il a été perçu comme une victime un peu terne et passive, ballotté par une manipulation à laquelle il n'aurait rien compris («Il n'avait aucune affinité avec son affaire», disait Blum, pourtant dreyfusard). Au contraire, Dreyfus, polytechnicien brillant, a tenu bon sur l'île du Diable dans des conditions de détention effroyables. Il a activement organisé sa réhabilitation comme le montrent ses textes publiés en intégralité il y a deux ans aux Belles Lettres. Sans compter l'engagement de sa famille, sa femme Lucie, son frère Mathieu. L'exposition lui redonne donc avant tout un prénom,

«Alfred» Dreyfus, une voix (un enregistrement est diffusé) et un visage grâce à une série de portraits photographiques. Enfant, jeune officier, puis un an plus tard sur les clichés pris le jour de sa dégradation, un homme aux galons arrachés – sur ses traits, on dirait qu'en un an un siècle a passé. A la fin du XIX^e, une violente campagne est menée contre la présence des Juifs dans l'armée et lorsqu'un bordereau est découvert qui mentionne la présence d'un traître dans l'armée (l'original a disparu, l'exposition présente son fac-similé), le coupable est rapidement trouvé : ça sera le seul Juif de l'état-major, encore stagiaire, Alfred Dreyfus. L'armée réservera d'ailleurs l'information de son arrestation au journal *la Libre Parole* du grand antisémite Drumont.

L'exposition lui redonne donc avant tout un prénom, «Alfred» Dreyfus, une voix (un enregistrement est diffusé) et un visage grâce à une série de portraits photographiques.

En décembre 1894, trois mois après la découverte du bordereau, Dreyfus est dégradé et condamné à la déportation perpétuelle. Une photographie témoigne de cette cérémonie humiliante, mise en scène par l'armée sur le modèle des exécutions capitales : boutons d'uniformes, bandes de pantalons et galons arrachés (ils témoignent dans une vitrine de l'exposition), épée brisée, Dreyfus conspué... Dans la salle consacrée à l'île du Diable, où le banni est envoyé, au large de la Guyane, quelques dessins sont exposés, parmi les dizaines de milliers qu'il graffait de manière obsessionnelle – des volutes, des formes géométriques. La première chose que Dreyfus fit en arrivant sur l'île, commente Philippe Oriol, c'est son emploi du temps. Quart d'heure par quart d'heure, pour ne pas laisser son esprit dériver vers l'insoutenable. Il traduisait, de mémoire, Shakespeare, il dissertait sur Diderot, il écrivait des lettres au président de la République réclamant la révision de son procès.

Ce sont ces images – dessins de sa main rabâchés, photographie de ses enfants, la seule image qu'il ait pu emporter de sa vie d'avant... – qui, dans cette exposition, redonnent une humanité de chair à celui qui était avant tout un personnage de livre scolaire. Et complètent les autres images, celles qui par milliers ont fait l'affaire Dreyfus : affiches

et une de presse pro ou anti-dreyfusardes, caricatures antisémites et souvent scatologiques, etc. Après le premier long article en défense de Dreyfus par l'écrivain anarchiste Bernard Lazare, et le «J'accuse» de Zola, des artistes s'engagent dans la cause dreyfusarde (mais en font plus rarement l'objet de leurs œuvres) comme Theo Van Rysselberghe ou le verrier et ébéniste Emile Gallé dont des œuvres dédiées au capitaine sont exposées. Un secrétaire art nouveau par exemple qui, pure beauté du hasard, évoque un peu les boucles dessinées sans fin par Alfred, au même moment sur l'île du Diable.

Croquis. Les textes et les mots (le diagramme délivrant imaginé par Bertillon pour prouver la culpabilité de Dreyfus ou les études graphologiques à charge) sont souvent plus puissants pour faire l'histoire de l'affaire que les palanquées de portraits de juges et de présidents du Conseil un peu raides qui s'alignent sur les cimaises... Mais il y a Vallotton, encore, qui peint un portrait de Victor Hugo rarement vu et dessine en une du *Cri de Paris* un magnifique dessin d'un Dreyfus stylisé à qui deux enfants réclament «Une histoire!». Et de beaux croquis des procès Dreyfus ou Zola par Paul Renouard, et ceux de Maurice Feuillet, récemment retrouvés dans la cave de ses héritiers et acquis par le Mahj...

Les faux rédigés par l'armée sont découverts, Dreyfus gracié en 1899, et après un nouveau combat de plusieurs années, enfin réhabilité. Mais les images, elles, restent contrôlées. Sait-on que les nombreux films inspirés de l'affaire, comme celui de Méliès (qui fut dreyfusard), dont le Mahj diffuse la «scène de la dictée», seront interdits par le gouvernement français à partir de 1915 et jusqu'en 1950 ?

SONYA FAURE

ALFRED DREYFUS, VÉRITÉ ET JUSTICE
jusqu'au 31 août au musée d'Art et d'Histoire du judaïsme (75003).

CULTURE/

«Anatomie d'un suicide», destins maternels

Avec un texte incisif, la pièce d'Alice Birch, qui aborde l'histoire traumatique de trois femmes d'une même famille, dégage une force prodigieuse.

Elles sont désolées, Carol, Anna, Bonnie, chacune si «désolée» qu'elles le répètent tout au long d'*Anatomie d'un suicide*, superbe texte de l'Anglaise Alice Birch dans la mise en scène inspirée de Christophe Rauck. Elles le répètent tant et si bien que le mot s'entend au plus dououreux; «désolée», pour dévastée, démolie, détruite, de mère en fille et petite fille. Une tragédie familiale sur trois générations mais toutes contemporaines sur le plateau. C'est la force virtuose de ce texte oratorio qui juxtapose, mêle et fait résonner les années 70 de Carol, les *nineties* de sa fille Anna, et le 2025 de Bonnie, la dernière fille et petite-fille. Une histoire pathologique qui se répète? Non, raconte la pièce qui refuse la chronologie, mais expose l'histoire, toujours la même, de femmes coincées dans leur couple,

la maternité désirée ou pas, le statut social. Carol, c'est Audrey Bonnet, incandescente dans une gestuelle à la Pina Bausch: les bras se lèvent, les poignets bandés – «un accident», «tu t'es tailladée les poignets», corrige son mari, «ok, je suis désolée» –, le bassin plie en avant, sa chevelure de Méli-sande frôle le sol, et dans une convulsion tout son corps explose en arrière. Superbe. Noémie Gantier invente Anna, fille de Carol, pour un autre corps, violé par la coke, l'héroïne en intraveineuse, et qui s'ouvre encore en accouchant de Bonnie à domicile dans le salon de la grande maison familiale. Détail: sa coiffure choucroute reste en équilibre, c'est au moins ça. Et puis il y a Bonnie, formidable Servane Ducorps. Ce nom d'actrice fonctionne ici comme le meilleur commentaire d'un rôle qui incarne la fin programmée de cette tragédie dans un corps en colère, planté sur scène, brut et célibataire. *Anatomie d'un suicide* ne se résume pas à ces trois femmes, ils sont dix interprètes tous et toutes bluffants – mention spéciale à Sarah Karbasnikoff, et Lilea Le Borgne excellente dans les rôles d'enfant – pour plus de 25 personnages, maris, amantes, médecin, infirmière... Une humanité han-



La pièce relate une tragédie familiale sur trois générations. PHOTO G. ARESTEANU

tée par un texte qui joue toutes les scènes à la fois; quand les uns posent leur phrase dans les silences d'à peine quelques secondes des autres, tout se dit et s'entend en même temps, au-delà du psychologique – rien ne sera jamais dit du mal de vivre de Carol. Ce tour de force dramaturgique trouve alors sa vérité dans la scénographie qui projette sur les murs, meubles et les interprètes la partition d'Alice Birch. D'abord le texte lisible, dont on reconnaît les passages, les mots, puis son retour, cette fois sous une forme altérée, «désolée» forcé-

ment «désolée», dans un dérèglement de lettres. Le résultat plastique fait l'image: le décor s'aplatis; Bonnie, Anna, Carol et tous les autres sont comme radiographiés. Diagnostic? Leur système est malade de signes. L'anatomie est réussie.

LAURENT GOUMARRE

ANATOMIE D'UN SUICIDE d'ALICE BIRCH mise en scène CHRISTOPHE RAUCK au théâtre des Amandiers de Nanterre, jusqu'au 19 avril. Du 15 au 23 mai, au Théâtre national populaire de Villeurbanne.

Les Maladroits mettent le cap sur «Subjectif Lune»



Sur scène, quatre spationautes. ALBAN VAN WASSENHOVE

Pour sa nouvelle création, la compagnie mêle théâtre d'objets et vidéo pour récréer une conquête de l'espace matinée de théories complotistes dans l'air vicié du temps.

Lorsqu'on pense «théâtre d'objets», c'est spontanément un format réduit qui vient à l'esprit. D'où cet étonnement en découvrant les dimensions du plateau de l'Espal, scène nationale du Mans, où s'est posé *Subjectif Lune*. Un terrain de jeu qui paraît d'autant plus vaste, que seuls quelques éléments épars – des monticules de gravier, un tabouret renversé, un nettoyeur haute pression... – attirent le regard. Mais l'arrivée de quatre spationautes hurluberlus ne va pas tarder à donner de l'élan à l'épopée, qui trimbalent avec eux un barda hétéroclite avec lequel ils feront feu de tout bois. Où comment, telles que mises en scène sur un grand écran, de simples figurines permettent de recréer une foule ébahie, le regard tourné vers le ciel, tandis que, avec une imagination débridée combinée à un minimum (voire, un maximum) de dex-térité, une glacière, des bouteilles iso-

thermes emboîtées, ou une bonbonne de gaz (entre autres accessoires du quotidien détournés) deviennent les ingrédients d'une superproduction fauchée, citant 2001 l'*Odyssée de l'espace*, tout en lorgnant *Planète interdite*, *Plan 9 from Outer Space*, la *Planète fantôme* et autres daubes intergalactiques des années 1950 et 1960, si irrécupérables que la patine du temps a fini par les rendre attendrissantes.

Pour autant, *Subjectif Lune* densifie aussi son humeur potache, en ancrant simultanément la réflexion dans un présent complotiste, criblé de théories débiles et autres ragots conspirationnistes (*«la Lune est creuse et les riches vivent dedans»*), dont on peine à sourire, à mesure qu'elles font le lit nauséux d'idéologies putrides. La Nasa, comme on le sait tous, ayant truqué les images des premiers pas d'un homme sur la Lune, en réalité (*sic*) tournées en studio, la pièce dévoile ainsi la supercherie, sous la forme d'une mise en abyme dynamique, d'autant plus astucieuse, que fondée sur ce qu'elle entend dénoncer – «*Où comment douter ne doit pas nous amener à penser n'importe quoi*», pose l'incipit.

Au four et au moulin (écriture, jeu, mise en scène), les Maladroits sont quatre

garçons, et pas mal de filles en arrière-plan (dramaturgie, scénographie, costumes, lumières...). Sans compter les projets «transversaux» (expos, installations...), la compagnie nantaise fondée en 2008 a déjà huit créations à son actif, parmi lesquelles *A vous les studios* (2023), sur le milieu des courses cyclistes, ou *Joueurs* (2021), qui nourrissait l'utopie de «résoudre le conflit israélo-palestinien».

Morceaux de sucre, poussière de craie, briques, tubes cathodiques ou – sur le prochain échafaudage, déjà dans les tuyaux, qui brassera montée du nazisme, homosexualité et ski... – allumettes, les Maladroits s'emploient à «regarder le monde et ce qui nous entoure différemment» en mixant «l'art du détournement ou de la métaphore». L'espace d'une heure et des poussières (d'étoiles), *Subjectif Lune* justifie qu'on prenne place à bord de la navette.

GILLES RENAULT
Envoyé spécial au Mans

SUBJECTIF LUNE
compagnie LES MALADROITS
les 27 et 28 mars à Dunkerque,
9 au 13 avril à Genève, 16 au 18 mai au théâtre Silvia-Monfort à Paris (75 015).

Fougue sentimentale

Nadia Tereszkiewicz Rencontre avec l'actrice à la personnalité déroutante et aux références multiples qui met sa vivacité au service d'une fable sur la fin de vie.



La mort est une hypothèse lointaine et rébarbative quand on a 28 ans, qu'on est une actrice en plein épanouissement et qu'on respire la santé. Pourquoi embêter Nadia Tereszkiewicz avec des questions sur la fin de vie et autres perspectives morbides? Eh bien parce qu'elle joue dans *Belladone*, dystopie qui traite de ces thématiques et que l'exercice du portrait personnel commande de faire le lien avec les questions d'actualité. Et voilà pourquoi avec un esprit d'à-propos jamais pris en défaut, on piétine à gros sabots cet ossuaire de correspondances.

Cela se passe dans un futur proche. Après 80 ans, chacun est tenu de rejoindre des structures collectives qui se révèlent coercitives. Des réfractaires à cet ordre des choses se réfugient sur une île. Ils veulent continuer à vivre à leur guise et à partir en beauté, à boire du vin et à poser nu, à faire ripaille et à danser jusqu'à l'aube. Une jeune femme s'improvise infirmière et cantinière. Protectrice et castratrice, elle infantilise et entraîne ceux qu'elle prétend aider comme si elle voulait tout figer dans l'herbier de l'éternité. La crainte de sa propre finitude l'empêche d'avancer. Alanté Kavaïté, la réalisatrice franco-lituanienne évoque ainsi son casting: «Le visage d'ange de Nadia contrastait avec l'idée de mort qui rôde dans tout le film. Na-

LE PORTRAIT

dia est intense et expressive. J'avais l'impression d'avoir un volcan auprès de moi, magnétique et explosif.» La comédienne sait donner le change, tant elle semble à des années-lumière de ces questionnements. Son existence est si remplie d'activités et de projets, regorge de tant de rencontres et de découvertes qu'on la sent loin de songer à sa fin dernière ou à rédiger ses directives anticipées. Elle ne craint rien pour sa pérennité, mais beaucoup pour ceux qu'elle chérit. Elle

n'a pas peur de disparaître, mais de perdre les siens. Et ces sombres pensées lui remontent au fil de ses nombreuses lectures ou des films qu'elle regarde. Elle convient que chacun devrait avoir la liberté d'en finir à sa convenance, mais elle s'inquiète surtout de la perte de discernement. Elle dit: «*J'ai été perturbée par la démence. Peut-être parce que cela m'affecte... On me demande souvent de jouer la folie, notion difficile à définir, qui dépend des époques.*» On saura juste qu'elle préférerait reposer sous une pierre tombale que voir ses cendres dispersées. Assez vite, elle ajoute qu'elle a la foi, qu'elle croit en Dieu et qu'elle est luthérienne, religion majoritaire en Finlande.

Le pays maternel est une référence fréquemment évoquée. Le finnois est «la langue émotionnelle» de cette polyglotte

binationale qui parle aussi anglais, italien et hébreu. Si son père fait du conseil pour les producteurs de séries, sa mère a créé une méthode Pilates. Comme en Scandinavie, Nadia mange salé au petit déjeuner, peut dîner à 17 heures et hanter les saunas malgré la fragilité d'une peau qui rosit aisément. Il est possible qu'elle ait emprunté aux valeurs boréales sa rigueur positive et sa capacité à voir le bon côté des choses. Les réalisateurs qui l'ont fait tourner ajoutent: «*Drôle et intelligente, pure et solaire.*» Ou encore: «*Pas lisse, ni dans les schémas et standards habituels.*» Côté paternel, le grand-père est venu de Pologne pour travailler dans les mines, du côté d'Albi. Il a repris des études, est devenu ingénieur dans le BTP et faisait valoir aux plus jeunes des siens que si les immeubles parisiens tenaient debout, il y était pour beaucoup.

Si Nadia Tereszkiewicz réside désormais en proche banlieue parisienne, aux Lilas, avec son copain, elle a fixé le rendez-vous au-dessus du cinéma du Panthéon, au cœur du Quartier latin. L'endroit est dissimulé et confortable, intello et daté. Disons qu'on y est plus Nouvelle Vague que Netflix. Quand on lui dit que Catherine Deneuve a imaginé la décoration du lieu, elle évoque le tournage d'une publicité où, gamine, elle faisait de la figuration et lui tendait une... chaussure. Si elle convient que Deneuve a nourri son imaginaire, elle réagit moins aux photos de Belmondo et de Delon. Elle leur préfère Nastassja Kinski chez Wenders. Elle a croisé celui-ci. Et ils ont évoqué ensemble la chorégraphe Pina Bausch qu'elle vénère.

Avec Nadia T., tout est histoire de hasards attrapés au vol et d'opportunités qui se haussent du col, qu'elle foudroie paisiblement. On l'avait aperçue de loin lors d'un concert du groupe Dernier Motel. Ce soir-là, elle, qui ne boit ni ne fume, avait dansé tard et rencontré l'artiste Sophie Calle qui déjà l'enthousiasmait et avec qui elle poursuit des échanges approfondis. Tout ça frétille de références et de connexions, de lieux fameux et d'endroits imprévus, de connaissances profondes et d'apprentissages accélérés. L'intemporel côtoie le pointu, le classicisme retrouve le charme de l'instant et le vif saisit le mort. Malgré la volubilité du propos qui zézaye un rien et la jonglerie avec des notions qu'elle manie en voltigeuse, on sent qu'elle possède à la fois l'émotivité propre à son métier et la cuirasse des vieilles âmes à l'existence zébrée de cicatrices. Gamine, elle se lance dans la danse classique comme on se damne. Elle vise l'absolu de la performance et affronte la noirceur de la compétition. Elle réalise combien les arts physiques sont difficiles et comment il faut courir après la perfection technique avant d'espérer être exaucée. Elle renonce et bifurque, retrouve les études négligées. Obtient son bac avec 18,9 de moyenne et échoue au concours d'entrée à Normale sup pour un malheureux point perdu en latin. Elle apprécie Bergson en philo, Nerval en littérature, et bien sûr Proust, Tolstoï, Tchekhov. Voilà le cinéma! Elle impressionne en Valeria Bruni-Tedeschi jeune, filmée par cette dernière qui lui voit «*un imaginaire immense*» et lui enseigne que «*le ridicule est merveilleux*». Elle commet un

Crime à succès pour François Ozon. Et devient femme à barbe pour Stéphanie Di Giusto ou épouse de militaire pour Robin Campillo. Demain ce sera Arnaud Desplechin et tant d'autres. Là elle revient d'Italie où elle a tourné un western. La veille de la rencontre, elle enregistrait «la post-synchro» à Rome, tout en prenant le temps d'admirer les Caravage dans les églises.

Sinon, on est bien incapable de typer son physique. Parfois, sa blondeur la verrait pencher du côté de Scarlett Johansson ou de Léa Seydoux. Ou son impulsivité la rapprocherait de Ludivine Sagnier, la proximité en moins. En tout cas, l'ambassadrice mode et beauté de Dior qui ce jour-là porte blazer bleu et chemisier blanc n'a rien de la voisine d'à-côté, ni de la drôlesse pêchue et délurée et ne ressemble pas une seconde aux barrées assez fracassées, cheveux bleus et tatouages de pirates. Il n'y a que sur les questions d'actualité qui clivent et divisent qu'on la verra se dérober avec habileté. Elle fera valoir, en citant Agnès Varda, qu'*«un geste poétique est déjà un geste politique»*. Et, malicieuse, ajoutera qu'elle est «abonnée à Libé». Ce qui, évidemment, lui sauvera la mise. ➤

Par **LUC LE VAILLANT**
Photo **RICHARD DUMAS**